

Montréal, jeudi 21 juin 1934

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTRÉAL

TELEPHONE : HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARBOUR 1243
Rédaction : HARBOUR 3679
Cérant : HARBOUR 4897

LE DEVOIR

Vol. XXV — No 142

TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste

Edition quotidienne \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)

E.-UNION et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE . 10.00

Edition hebdomadaire 2.00
CANADA E.-UNION et UNION POSTALE . 3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER FAIS CE QUE DOIS! Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Menace formidable aux trusts de l'électricité, du charbon et du pétrole

Une merveilleuse réalisation québécoise

Le jardin zoologique de Charlesbourg

Montréal est la ville des entreprises en panne: le port qui s'engorge; le canal de Chambly fermé, puis entr'ouvert; le gouffre de la gare centrale; les piles du viaduc du C. P. R.; le jardin botanique et l'arborescence, cimetière d'arbres qui en devrait être le conservatoire. Nous en passons!

Québec est-il de même? Peut-être. Nous n'y allons guère souvent depuis que la tribune des courriéristes reçoit à notre place, sans soulagement appréciable, notre camarade Alexis Gagnon. Mais au cours d'une brève course, nous en avons rapporté une impression qui fait vivement contraste avec celle que produit Montréal. Les grandes villes ont sans doute imité les grands financiers: ayant trop embrassé, elles ont très mal étreint. Leurs soucis plus modestes ont borné leurs ambitions et les ont moins ratées.

Le jardin zoologique de Québec est bien fait pour confirmer ce sentiment. Quelqu'un qui sait nous disait: C'est des articles du *Devoir* à propos du jardin botanique que l'idée de ce jardin zoologique est née.

Rien ne se perd... et quelque chose se crée! Un projet conçu à Montréal germe, embellit, vigoureux et modifié... à Québec.

Sachant qu'il n'y a pas trois ans que le projet a été arrêté, nous ne pouvions retenir une exclamation d'heureuse surprise quand, en compagnie du charmant directeur, le Dr A. Brassard, et de notre vieux camarade Claude Melançon, nous franchissions l'imposante grille de la porte d'entrée.

La question nous vient tout de suite aux lèvres: "Combien tout cela a-t-il coûté, docteur? — Un peu moins de \$200,000." Voilà une entreprise gouvernementale qui rend non pas du cent pour cent, mais du cent vingt-cinq pour cent. C'est presque troublant: nous frissons le miracle.

De fait, il y a du miracle dans ce jardin. C'est le gouvernement de Québec et le gouvernement d'Ottawa qui ont fourni les fonds, mais c'est la Société zoologique de Québec qui en a surveillé jalousement la dépense. Elle compte d'ailleurs, cette société, comme président honoraire, le ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, comme président un bleu authentique, Me Charles Frémont, et comme l'un de ses directeurs, perdu apparemment dans le rang, mais jouant un rôle de premier plan, le chef de cabinet de M. Laferté, M. L.-A. Richard. La S. Z. D. Q., dont le jardin zoologique est presque l'unique raison d'être, voyait dans la création de ce jardin son rêve prendre corps et elle a veillé à ce que la réalité s'écartât le moins possible de sa conception idéale et, en tout cas, qu'aucun son ne s'écartât de la fin pour laquelle il était voté.

Voici un mur de 900 pieds de longueur et de cinq pieds au-dessus du sol, il en a cinq au-dessous. Peu de propriétés princières en ont de plus beaux. Style dix-huitième, granit des Laurentides et grilles de fer ornemental. La pierre, on l'a trouvée sur place. Quel parti on en a tiré! Devant nous, quelques maisons se dressent flanquées d'un moulin. Même style, mêmes pierres que le mur. Quels admirables tons chantants dégage ce granit laurentien! Il faut le voir caressé par les rayons d'un beau soleil de juin.

L'heure passe, le jardin est vaste et, ici, l'espace est limité. Recourons au style télégraphique. Le site, un superbe plateau boisé qui domine la ville de Québec dont il n'est distant que de sept milles par bonnes routes. Le choix de l'emplacement est un conte de fée: il fallait une rivière: il y a une rivière. Il fallait des accidents de terrain, il y en a; des arbres, il y en a. Il faut en abattre: il y en a trop; de la pierre pour bâtir, il y en a à revendre. Ainsi de suite. Trente arpents sur les 90, superficie totale du jardin, sont aménagés et clôturés: clôture métallique de 4,615 pieds, 8 pieds de hauteur.

Mais cela, c'est le cadre. Voyons les animaux. Voici le détail des mammifères:

Carcajous	3	Orignal	1
Bêtes puantes	5	Coyotes	3
Ratons laveurs	8	Loups	5
Chien des prairies	1	Renards	36
Marmottes	6	Castors	2
Ours	2	Pores-épics	24
Tortues	10	Panthères	1
Eureuils	4	Loup-cervier	1
Chats	10	Gaures gris	3
Rats	12	Lièvres	3
Souris	12	Visons	11
Bisons	3	Martes	12
Moutons	5	Pécans	4
Wapitis	4	Blaireaux	2
Chevreuils	8	Total	202

Puis voici celui des oiseaux. Le nombre est indiqué par famille, sans mention des sous-familles et des genres:

Famille Laridae	6	Strigidae	9
" Anatidae	73	" Accipitridae	4
" Fringillidae	293	" Tetractonidae	51
" Ploceidae	3	" Ardeidae	1
" Icteridae	28	" Turdidae	1
" Sturnidae	10		
" Alaudidae	5	Total	485

Nous aurions voulu nous arrêter dans notre promenade, parler de la grande volière où nous avons vu la gelinotte danser sa pavane amoureuse, dire un mot des bêtes qui promènent leur résignation méprisante sur le visiteur. Mais ce sera pour plus tard.

Du jardin, nous allâmes dans le parc des Laurentides où plus d'une fois notre ami Claude, expert dans la pêche à la volée, vint enlever une truite sous notre ligne inerte. Le même jour, il nous l'a joué moralement, en publiant depuis notre visite au jardin zoologique son livre que la presse a salué avec des éloges vivement mérités. Nous dirons un mot plus tard, peut-être demain, du livre qui s'appelle *Nos animaux chez eux*, mais qui pourrait tout aussi bien s'appeler *Nos animaux chez vous*. L'ouvrage de Claude, c'est, en effet, tant il reflète fidèlement la vie, le jardin zoologique qui va vers le visiteur, quand le visiteur ne peut aller vers lui.

Mais nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en publiant les projets d'avenir pour le jardin qui nous sont confiés par notre excellent ami L.-A. Richard. On admirera l'élégante simplicité des notes qui n'étaient point destinées à la publication:

"Nos plans d'avenir? En temps de crise, on fait des plans pour dépenser le moins d'argent possible et nous ne prétendons pas échapper à cette loi générale. Quoi qu'il en soit, nous tâche-

Chronique

La mer

Son souvenir me hante: Quand, sur les trois ponts, je passe au-dessus de la rivière Rideau, à cet endroit où des îles divisent le courant, je me penche près de cette eau douce, azurée, légère, et je voudrais m'en contenter, l'aimer assez pour ne plus penser à l'autre... Mais c'est, comme devant moi, le portrait d'une amie qui me ferait regretter cette amie absente. L'eau douce, azurée, légère, me ramène à la mer si belle, et je voudrais réentendre l'inlassable voix des vagues, revoir la nappe sans fin et le soleil éclairant le paysage qui pour moi est l'image parfaite du bonheur. Hélas, ce bonheur, je ne le retrouverai pas cette année. Et pourtant, comme je savais en profiter!

Quand le jour se levait, j'allais tout de suite à la fenêtre voir les roses qu'il jetait sur l'eau mauve de l'aurore. Des pêcheurs déjà descendaient la ruelle endormie. Peu après, les moteurs, bruyants, tripédaient; et je me souvenais de cette description que j'avais lue, dans un des matins d'un passé encore proche, où l'aube éclairait une flotte de barques à voiles blanches ou rouges, tendues vers le large, et qui filaient doucement dans le silence émuant, à peine troublé par le cri rauque et intermittent des mouettes et le mal balancement de la vague sur la plage...

Alors, tout de même, la voix des moteurs me rendormait, mes paupières se refermaient sur la vision d'une mer mauve bleuisante, sous un ciel rose vif.

Mais à sept heures, l'appel d'une mer redevenue très bleue était irrésistible. Qui donc a dit du mal de ses flots froids, qui donc les prétend cruels? Qui donc est lâche, et n'aime pas sa lame fortifiante? Qui médite de la mer du matin limpide, voilée par le soleil bas, d'une resille de mailles d'or, qui se reflète et bouge sur le sable fin au fond de l'eau? Qui donc a peur de s'étendre, de se bercer dans ce fil vermeil et sur ce bleu?

La vague est douce. Elle dort encore. Et dès les premiers mouvements que vous faites, pour l'éveiller, et vigoureusement avancer sur sa surface qui vous porte, vous ne sentez plus le froid, mais votre force, votre joie, votre santé, votre bonheur de vivre, d'agir, et de voir... Et pour goûter plus d'aprement tout cela, vous nagez un moment sous l'eau, salée, les yeux grands ouverts, pour bien voir la finesse de cette resille dont l'ombre remue comme un courant, sur le sable fin et coté du fond. Puis, vous vous allongez sur cette lame berceuse comme un hamac, vous regardez avec la même admiration les jeux du soleil matinal sur le Rocher, sur les montagnes, sur la sole lustrée de la vague bleue, sur les ailes blanches des grands oiseaux qui passent au-dessus de vous... Et vous repartez, avançant longtemps entre le ciel et l'eau. Dites, est-il rien de meilleur, rien de plus merveilleux?

La mer du matin est à vous seule, en somme. Si peu de gens ont le courage d'aimer le jeune matin plus que leur sommeil. Si peu de gens aiment à voir le soleil de bonne heure, à respirer l'odeur fraîche du jour qui commence.

Et pourtant, le délice de respirer la mer du matin au soir, d'aimer toutes ses couleurs, toutes ses heures! L'heure de ses marées hautes, bondissantes, de musique d'orchestre; l'heure recueillie de ses marées basses, des petits crabes mourant sur la plage, des oursins, et des moules bleues, serrées en grappes, comme des raisins, dans les fentes des rochers glissants de goémons.

Ah! Et cette odeur forte du varech, et le goût frais du sel sur mes lèvres.

Hélas! Je ne boirai cette année que l'eau amère de mes larmes, de mon regret.

Michelle LE NORMAND
Ottawa, 14 juin 1934.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets des pays à tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphonez HARBOUR 1241.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets des pays à tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphonez HARBOUR 1241.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets des pays à tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphonez HARBOUR 1241.

rons de mener à bien notre projet d'arborescence, lentement mais sûrement. Notre flore doit protéger notre faune de son ombrage. Et puis, nous avons l'espérance de pouvoir construire un joli enclos, très spacieux, pour les diverses variétés d'ours qui vivent dans notre pays: ours blancs, bruns, gris et noirs. Nous projetons un enclos très spécial pour notre loutre, si active et si intéressante pour le public. Et il nous restera encore à nous occuper d'avoir et de loger convenablement le caribou, le boeuf musqué et que sais-je? Je ne parle pas de certaines constructions qui s'imposent tout ou tard et qui ajouteront quelques unités à notre village typique des anciens jours.

Nous voilà rentré à Montréal. Vis-à-vis la gare Viger se dresse une vespasienne. Elle me remémore le mot que j'ai entendu à Québec. Tout cela (ferme expérimentale) dont nous n'avons pas parlé et qui est annexée au jardin zoologique, comme le jardin zoologique lui-même n'a pas coûté plus que deux de vos royales vespasiennes!

Bloc-notes

Députés franco-ontariens

Sur un total de cent douze députés, l'Assemblée législative de l'Ontario comptait cinq députés de sang français. Sur quatre-vingt-dix, la prochaine assemblée en comptera sept. C'est un progrès considérable. On estime que, dans huit comtés, la majorité est française, ou bien près; dans neuf autres, la population française est assez considérable pour qu'on soit obligé, si elle le veut, d'en tenir compte.

M. Hepburn a formellement promis que la minorité française aurait, dans son cabinet, un représentant avec portefeuille. (Le cabinet Henry avait un ministre sans portefeuille, M. le Dr Poisson). Nous ne tarderons pas à connaître son nom.

Son nom

Le Canada de ce matin publie des Propos du 24 juin. Le thème est d'actualité. La finale de ces Propos mérite qu'on la signale comme indication d'un curieux état d'esprit. Lisez plutôt:

Nous avions une pauvre fibre française, et comme tous les civilisés, quelques traditions qui nous venaient de nos ancêtres. Nous avions même peut-être de l'énergie, et ce goût de la révolution qui garde un peuple de l'esclavage. Quelques-uns de nos "bons" journalistes, en nous dépeignant la France, chaque fois qu'ils le pouvaient, comme la Babylone moderne; certains de nos éducateurs en nous émasculant pour mieux nous former, ont fait de nous des baudruches, des dégonflés.

La langue des fusées, allumons des feux, écrivons — c'est une façon de parler — des articles sur le Sens national, imitons les Jeune-Canada qui se font une carrière du patriotisme et de la municipalisation de l'électricité, consommons les derniers spasmes de notre virilité à défendre des pionniers, brimons l'intelligence, publiquons les volontés, crucifions les Juifs, ayons patriotes quoi!

Elle est belle la patrie qu'on nous a faite!

Chose singulière — d'autant plus singulière que le Canada ne publie d'habitude que des notes et des articles signés — ce poulet ne porte aucune signature.

Quand on entretient de pareilles idées, quand on prétend donner à ses compatriotes de pareilles leçons, il semble qu'il devrait avoir le courage de parler à visage découvert.

L'auteur ne doit tout de même pas être baudruche et dégonflé au point de ne pas oser avouer son nom.

M. Harry Bernard

Tous nos lecteurs apprendront avec plaisir que notre camarade Harry Bernard, directeur de l'Action nationale et rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, la critique et le romancier bien connu, vient de reprendre sa besogne.

M. Bernard a été très malade, à tel point que pendant quelques jours on a même entretenu de grandes inquiétudes sur son retour à la santé, et qu'il fut pendant des mois contraint d'interrompre tout travail.

O. H.

"De la chaire au micro"

LE NOUVEAU LIVRE DU P. COTE

Le P. Lévi Côté, le missionnaire oblat bien connu, vient de publier, en un joli volume, certaines de ses conférences à la radio. S. E. le cardinal Villeneuve a bien voulu lui écrire, à ce propos:

Vos causeries évangéliques au microphone et les quelques autres discours que vous y joignez forment un substantiel exemple de doctrine. De la Loi Nouvelle prêchée sur la Montagne et dont le caractère divin est établi par la Résurrection du Sauveur, vous tirez des enseignements de vie chrétienne et d'apostolat fort pratiques.

Il n'est permis, à des titres bien particuliers, de me réjouir de vous voir prolonger par le livre votre œuvre de prédication, et c'est dans les sentiments les plus fraternels que j'accorde à nos travaux d'Oblat toutes mes bénédictions.

Nous aurons l'occasion de publier une étude détaillée de ce beau livre. La lettre de Son Eminence suffit à marquer son intérêt, et l'intérêt qu'il y a à le répandre.

Du gaz naturel en quantité énorme à la porte de Montréal

point de ne pas oser avouer son nom.

M. Harry Bernard

Tous nos lecteurs apprendront avec plaisir que notre camarade Harry Bernard, directeur de l'Action nationale et rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, la critique et le romancier bien connu, vient de reprendre sa besogne.

M. Bernard a été très malade, à tel point que pendant quelques jours on a même entretenu de grandes inquiétudes sur son retour à la santé, et qu'il fut pendant des mois contraint d'interrompre tout travail.

O. H.

"De la chaire au micro"

LE NOUVEAU LIVRE DU P. COTE

Le P. Lévi Côté, le missionnaire oblat bien connu, vient de publier, en un joli volume, certaines de ses conférences à la radio. S. E. le cardinal Villeneuve a bien voulu lui écrire, à ce propos:

Vos causeries évangéliques au microphone et les quelques autres discours que vous y joignez forment un substantiel exemple de doctrine. De la Loi Nouvelle prêchée sur la Montagne et dont le caractère divin est établi par la Résurrection du Sauveur, vous tirez des enseignements de vie chrétienne et d'apostolat fort pratiques.

Il n'est permis, à des titres bien particuliers, de me réjouir de vous voir prolonger par le livre votre œuvre de prédication, et c'est dans les sentiments les plus fraternels que j'accorde à nos travaux d'Oblat toutes mes bénédictions.

Nous aurons l'occasion de publier une étude détaillée de ce beau livre. La lettre de Son Eminence suffit à marquer son intérêt, et l'intérêt qu'il y a à le répandre.

O. H.

"De la chaire au micro"

LE NOUVEAU LIVRE DU P. COTE

Le P. Lévi Côté, le missionnaire oblat bien connu, vient de publier, en un joli volume, certaines de ses conférences à la radio. S. E. le cardinal Villeneuve a bien voulu lui écrire, à ce propos:

Vos causeries évangéliques au microphone et les quelques autres discours que vous y joignez forment un substantiel exemple de doctrine. De la Loi Nouvelle prêchée sur la Montagne et dont le caractère divin est établi par la Résurrection du Sauveur, vous tirez des enseignements de vie chrétienne et d'apostolat fort pratiques.

Il n'est permis, à des titres bien particuliers, de me réjouir de vous voir prolonger par le livre votre œuvre de prédication, et c'est dans les sentiments les plus fraternels que j'accorde à nos travaux d'Oblat toutes mes bénédictions.

Nous aurons l'occasion de publier une étude détaillée de ce beau livre. La lettre de Son Eminence suffit à marquer son intérêt, et l'intérêt qu'il y a à le répandre.

O. H.

"De la chaire au micro"

LE NOUVEAU LIVRE DU P. COTE

Le P. Lévi Côté, le missionnaire oblat bien connu, vient de publier, en un joli volume, certaines de ses conférences à la radio. S. E. le cardinal Villeneuve a bien voulu lui écrire, à ce propos:

Vos causeries évangéliques au microphone et les quelques autres discours que vous y joignez forment un substantiel exemple de doctrine. De la Loi Nouvelle prêchée sur la Montagne et dont le caractère divin est établi par la Résurrection du Sauveur, vous tirez des enseignements de vie chrétienne et d'apostolat fort pratiques.

Une faille de cinquante milles de longueur par cinq milles de largeur qui part de la rive nord près Lanoraie traverse le fleuve et aboutit au pont Jacques-Cartier — Chicago amène son gaz naturel de mille milles de distance, Montréal l'a à sa porte — La société garde le secret: elle n'a pas besoin d'argent — Elle offrira à la ville de Montréal l'achat du gaz en gros — On fore le premier puits à Saint-Hubert — Déjà le gaz est capté dans la région de Joliette — Il fournira la force motrice à une puissante industrie d'ici quelques mois — Vastes possibilités

L'avenir de Montréal assuré grâce à l'électricité et au gaz à bon marché — Les trusts montreront les dents

— Savez-vous qu'il y a à la porte de Montréal du gaz naturel pour assurer le chauffage des fournaies et des poêles de cuisine dans tous les domiciles de la ville pendant cinquante à cent ans?

Quand celui qui vous révèle une pareille découverte se trouve être l'un des plus grands réalisateurs du Canada et que l'une de ses œuvres est connue au moins de nom dans le monde entier, vous ne vous défendez pas d'un choc.

Mais notre interlocuteur a déjà repris:

— Mesurez les conséquences de cette découverte. Le trust de l'électricité, le trust du charbon et à un certain degré le trust de l'huile frappent, c'est le cas de dire, un bec de gaz. Ils vont lever les mains et demander grâce, non, sans avoir fait le diable à quatre, vous pouvez vous l'imaginer.

— Avez-vous, pour parler de la sorte quelque certitude concrète? demandons-nous à notre interlocuteur.

— Considérez-vous une usine en pleine exploitation comme une certitude? Alors vous l'aurez dans quelques semaines. Nous avons commencé la canalisation de Lanoraie à Joliette sur une distance de quelque dix milles. Bientôt nous fournirons la force motrice aux fours à chaux, qui couperont leur compte de charbon de cent mille dollars par année à cinquante mille. Nous fournissons ensuite le gaz pour la cuisson et le chauffage à la ville de Joliette, dès l'automne au plus tard.

Mis en confiance nous laissons parler, désormais sans l'interrompre, notre informateur.

"Nous avons, dit-il, commencé les sondages aux environs de Lanoraie. Dès ce moment le "trust" a repéré nos travaux et s'est mis à prospecter, mais sans succès, à côté de la faille. Il a dû dépenser de la sorte une centaine de mille dollars. Nous allons lentement, nous ne faisons pas de bruit.

Quelque quatorze ou quinze concurrents nous épiaient. Mais nous procédions à coup sûr. Notre société dont je désire pour le moment tenir secrets le nom et les noms des principaux bailleurs de fonds, — je ne cherche pas de publicité puisque je ne cherche pas d'argent, — notre société comptait des "Westerners" des environs de Calgary qui savent de science certaine ce qu'est le gaz naturel, comment on le repère, comment on l'utilise et ce qu'il peut rendre.

"Nous forâmes un premier puits. Justement près de Lanoraie. Le résultat fut prodigieux. Mais nous le réforâmes tout de suite, pour continuer nos recherches aidés des détecteurs, merveilleux instruments, qui ont été perfectionnés dans l'ouest.

"Le gaz est contenu dans une faille recouverte d'un toit naturel. Il peut n'y avoir que des "poches" ici et là; mais règle générale, à une profondeur variable qui peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient aboutir au pied du pont Jacques Cartier vis-à-vis le gazomètre géant de M. Holt, comme pour lui faire la pied de nez. Les négociations avec Québec durèrent une partie de l'hiver. Le tout n'est pas de trouver le nid; il faut s'en assurer la propriété. C'est fait désormais, sur une largeur de cinq milles et une longueur de cinquante milles. Pas un prospecteur ne peut aller jusqu'à des milliers de pieds, cette faille se continue sur une grande étendue. Nous poursuivons nos recherches sur la rive nord, mais il y avait solution de continuité, la faille paraissait cloisonnée. Un jour nous eûmes l'idée de traverser le fleuve après avoir été éprouver sur une faille, repérée celle-là et même exploitée, la vérité de nos instruments. Nos instruments étaient véridiques, infaillibles. Au bout de quelque temps nous pouvions nous écrier: "Eureka!" Nous retrouvions notre faille, nous la mesurons en longueur et largeur. Elle part de Lanoraie, traverse le fleuve et vient

La Banque du Canada

Le bill prêt pour la troisième lecture

Le gouvernement doit la proposer aujourd'hui — M. Bennett et son parti contre l'émission bilingue — La question de confiance se poserait

M. KING VEUT DES ELECTIONS IMMEDIATEES

Ottawa, 21 — Le résultat des élections provinciales en Ontario ainsi qu'en Saskatchewan a continué hier, d'avoir son écho à la Chambre des Communes. Il fallait s'y attendre un peu. Les libéraux d'ici se devaient de célébrer avec éclat la double victoire que leur parti vient de remporter. Dès mardi soir d'ailleurs, ils avaient commencé en improvisant une bruyante manifestation siôt que le résultat du scrutin dans l'Ontario fut à peu près certain.

Hier, la banquette qu'occupait jusqu'à tout récemment encore le nouveau premier ministre de l'Ontario, M. Mitchell Hepburn, était fleurie d'une corbeille de roses rouges abondamment enrubannée. Ça n'est en effet que la semaine dernière que M. Hepburn a démissionné comme député d'Elgin-Ouest à la Chambre des Communes. Il est redevenu député de cette même circonscription mais à la Chambre de Toronto.

Quand le leader libéral, M. Mackenzie King, a fait son apparition, peu après trois heures, ses partisans lui ont fait une ovation.

Il ne s'agissait pas cette fois d'une manifestation improvisée comme celle de mardi soir, mais de quelque chose de bien préparé.

Ce qui était moins préparé cependant, c'était la présence dans les galeries d'une foule considérable. On n'avait pas vu tant de monde à la Chambre des Communes depuis la présentation du budget. Dans les quatre galeries, il n'y avait pratiquement pas une seule place vide. Sur le parquet, la députation était à peu près au complet. On notait quelques absences aux banquettes d'extrême gauche, où siègent les députés écossais ainsi qu'à quelques banquettes ministérielles. Plusieurs députés de l'Ouest, anticipant la prorogation, ont déjà quitté la capitale.

M. MacKenzie King a donc été abondamment ovationné. Le nom de M. Mitchell Hepburn a été longuement acclamé. Au plus fort du

La dissolution immédiate du Parlement

Le leader libéral l'a demandée des que ses partisans lui ont permis de parler avec une chance de se faire entendre.

"Vu le résultat des deux élections d'hier, dit-il, en tenant compte du fait que plusieurs députés libéraux, notamment le premier ministre, ont pris part aux campagnes qui les ont précédées, en tenant compte aussi du fait que les élections complémentaires fédérales qui ont eu lieu depuis quelques années n'ont pas été favorables au gouvernement, le premier ministre ne croit-il pas qu'il serait à propos d'annoncer la dissolution du Parlement dès que la présente session sera terminée?"

Tout au long de la manifestation libérale, le premier ministre a non seulement gardé sa bonne humeur mais il a eu le sourire jusqu'à la fin. C'est en souriant qu'il répond à M. MacKenzie King: "Le gouvernement conseillera à Son Excellence d'ordonner la dissolution du Parlement quand le gouvernement considérera qu'il est du meilleur intérêt du pays que cela soit fait."

Quelques bills

La Chambre s'est ensuite mise au travail sérieux mais elle n'y est pas restée longtemps. Des cinq heures, la séance était levée. Le mercredi soir la Chambre ne siège pas.

Pendant la courte séance qui a suivi la manifestation des libéraux, le premier ministre et le ministre de la Justice ont présenté cependant un certain nombre de bills qui ont subi la première lecture.

L'un des bills de M. Guthrie, a pour effet de modifier l'article 236 du code criminel. En vertu de cet article, le dénonciateur du gagnant d'un lot dans une loterie devenait propriétaire de ce lot. La loi sera modifiée de façon à ce qu'il s'agisse d'une saisie d'un lot, à la suite d'une dénonciation, soit faite non pas au profit du dénonciateur mais au profit de l'Etat.

Le ministre a expliqué que cela ne change rien à un autre article du code qui autorise les tirages organisés au bénéfice d'une église, à la condition que les lots de ces tirages ne soient pas de plus de cinquante dollars.

Quelques bills du ministre de la Justice se rapportent à la tenue des élections. Au lieu d'une seule loi électorale, nous en aurons maintenant plusieurs. Il y aura par exemple la loi du droit de vote, dont la Chambre a déjà été saisie et qui pourvoit à la nomination d'un commissaire fédéral du droit de vote, d'un réviseur dans chaque circonscription et de deux réviseurs pour chaque bureau de vote.

Le but de cette mesure c'est d'assurer une liste permanente de ceux qui ont droit de vote à une élection fédérale. D'autres lois électorales sont proposées par le ministre de la Justice. Le texte n'a pas encore été imprimé cependant. L'une d'entre elles stipule que les scrutateurs, les "officiers-rapporteurs", pour employer l'expression courante, seront dorénavant désignés par le gouvernement et non plus par le directeur général des élections.

La-dessus, M. Ernest Lapointe a fait une observation: "C'est du patronage en vue des élections qui s'en viennent".

C'est sur l'un des projets de loi du gouvernement qui ont trait aux élections fédérales que la Chambre s'est ajournée. Le premier ministre aurait voulu que la Chambre procédât tout de suite à la deuxième lecture ainsi qu'à l'étude en comité du bill qui détermine de quelles façons les listes de voteurs seront dressées à l'avenir. Comme M. MacKenzie King était d'avis contraire, M. Bennett n'a pas insisté. Il a simplement annoncé que le ministre de la Justice serait absent aujourd'hui et que le bill en question ne pourrait être étudié avant vendredi.

Ce qui veut presque dire que la

session ne se terminera pas cette semaine.

La "Banque du Canada"

Le premier ministre a annoncé également que le bill de la Banque du Canada sera au programme d'aujourd'hui, toute la journée, à moins que la Chambre ne se décide à l'adopter promptement.

A propos des billets qui seront émis par cette banque centrale, le gouvernement a déclaré, à ce qu'on entend dire, de ne pas accorder l'émission bilingue. Il s'en tient à ce qui a été proposé par le ministre des Finances, M. Rhodes: des billets libellés en anglais et des billets libellés en français. Au cours d'un caucus tenu hier, la question aurait été débattue mais le gouvernement aurait fait connaître son intention de ne rien changer au bill à propos des billets. Au besoin, le gouvernement poserait la question de confiance, ce qui veut beaucoup dire pour des partisans politiques.

Le prix du charbon

Dans le brouhaha qui a marqué le début de la courte séance d'hier, le Dr Arthur Denis, député libéral de la circonscription montréalaise de Saint-Denis, a interpellé le gouvernement à propos de la hausse des prix du charbon.

"Depuis quelques jours, dit-il, le prix du charbon a été augmenté de \$2 à \$2.50 par tonne. Cela ne doit-il pas être interprété comme un défi à l'opinion publique de la part de compagnies? Comme un défi à la décision qui a été rendue par la Cour Supérieure de la province de Québec?"

Le ministre du Commerce, M. Stevens, a répondu que son ministère est au fait de l'augmentation en question mais que l'augmentation du prix du charbon gallois peut se justifier par une hausse de la livre sterling depuis l'année dernière. La hausse du sterling pourrait représenter, d'après M. Stevens, une augmentation de 75 cents à un dollar par tonne de charbon importé au Canada. Il ajoute que ni son ministère, ni le gouvernement n'ont un devoir particulier à remplir en l'occurrence.

Emile BENOIST

Une fête de "chez nous" à Gaspé

(Suite de la première page)

et les témoins d'une glorieuse résurrection historique.

"Nous y serons!" avons-nous cru pouvoir promettre sans témérité à Son Excellence, au nom de notre auditoire distingué, de tous nos lecteurs, en particulier de tous les anciens de nos voyages merveilleux d'Acadie, d'Ontario et de Louisiane où ensemble — comme demain à Gaspé — nous sommes allés prendre contact avec nos frères pour, avec eux, remonter aux sources de notre histoire et y puiser des leçons de résistance et d'attachement à nos traditions; pour y retremper notre fierté et y raviver notre volonté de tenir toujours et quand même.

Nous y serons. Nous y serons en nombre car c'est le nombre uni dans un même élan qui, plus que les déploiements conventionnels, donnera aux réjouissances toute leur ampleur, toute leur signification.

Surtout en ce jour où d'Europe arriveront de nouveaux découvreurs venus des pays des grands ancêtres, surtout sur ces rives de Gaspé où l'influence de l'Anglo-Saxon subsiste, seule notre présence nombreuse pourra détruire de pénurieuses équivoques, seule elle sera capable d'apporter le témoignage de notre vigoureuse survivance catholique et française. De tous les spectacles, il n'en saurait être de plus grandiose, de plus éloquent, de plus réconfortant, de plus indispensable.

Nous y serons donc en nombre, comme le désire Monseigneur de Gaspé; nous avons donné notre parole: nos amis et les leurs nous aideront à n'y pas faillir.

En retour nous leur promettons des journées à jamais mémorables. D'abord la fête de "chez nous", préface aux manifestations officielles: le vendredi soir (24 août), à notre arrivée, banquet présidé par S. E. Mgr Ross, servi dans la crypte de la Basilique nationale dont on fera en quelque sorte l'inauguration et où le garde-manger aquatique de Gaspé nous offrira le régal royal — les deux mots sont le même — de ses délices: chants du terroir par la foule renforcée des voix exercées des chorales soute-

nues par les instruments de fanfares réputées; fête maritime de nuit: défilé dans l'incomparable baie de Gaspé des barques de pêche éclairées par flambeaux et de lanternes. Le samedi: sortie des barques sous la poussée de leurs blanches voiles (si le vent fait défaut, toutes ont des moteurs) nous amenant au-devant du Champlain à bord duquel arriveront les délégués de France et d'Europe; de toutes les poitrines montera à travers le souffle de la brise et le clapotement des vagues un puissant O Canada que les montagnes toutes frémissantes répéteront à l'infini.

Réunis bientôt sur la terre ferme, Français de la Vieille France et Canadiens de la Nouvelle, nous irons ensemble nous agenouiller

Pour Gaspé

Le livre du Souvenir

"GASPE DEPUIS CARTIER"

Grand volume in-quarto de 250 pages environ, illustré à profusion de photographies actuelles et de dessins anciens, enrichi de nombreux hors-texte. Histoire, documents et statistiques sur Gaspé et la région gaspésienne. Oeuvre de l'abbé C.-E. Roy, curé d'office de Gaspé, et de M. Lucien Brault, des Archives fédérales. Recueil unique de documents et d'illustrations. Prix: \$2.00, plus 15 sous pour le port. Expédition sous enveloppe cartonnée. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (téléphone: HARBOR 1241).

au pied de la croix du souvenir dont le dévoilement marquera désormais et pour toujours le geste de foi conquérante de l'illustre Malouin. De ce moment nous entrerons dans le programme officiel: réception, pose de la pierre angulaire de la Basilique et le dimanche (26 août) assistance à la grand-messe pontificale.

Pour notre part, nous aurons trouvé le moyen, en cours de route, de visiter Percé l'incomparable et d'aller prendre nos ébats sur l'une des nombreuses et invitées plages du littoral.

Et pour vivre ces jours de fervente patriotique, pour attendre Gaspé, y admirer son décor d'une beauté unique où au chant caressant de la mer sans fin se mêle la grandeur du calme des montagnes, le Devoir aura mis à la disposition des pèlerins des moyens de locomotion et de séjour les plus pratiques et les plus confortables.

Nous avons déjà parlé de nos trains spéciaux organisés avec la collaboration du Canadian National, de l'excellente table que nous y trouverons, du gîte — impossible à trouver aux hôtels au delà d'un nombre restreint mais qui nous est assuré grâce aux moelleux lits des pullmans; nous avons dit tout l'agrément de nos voyages: des centaines et des centaines de nos voyageurs le confirmeront... pour l'instant nous nous bornerons à répéter avec instance l'invitation de Mgr Ross avec la conviction qu'à Gaspé nous serons légion à répondre: Présent!

Qu'on y songe bien: en cette circonstance, le 4ème centenaire de l'implantation de la civilisation catholique et française en Amérique — en ce lieu, berceau de notre race — notre absence serait une désertion.

N. L.

Au Saint-Enfant-Jésus

Célébration paroissiale à l'occasion du centenaire de la Saint-Jean-Baptiste — Hommage du R. F. Coderre, C.S.V., directeur de l'Ecole supérieure St-Louis, à M. Victor Doré

La section du Saint-Enfant-Jésus de la Société Saint-Jean-Baptiste célèbre, ce soir, de façon éclatante, le centenaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste par Ludger Duvernay.

Une grande soirée à laquelle participeront les membres de la section ainsi que les élèves actuels et anciens de l'Ecole supérieure St-Louis aura lieu à 8 h. 15, au Cercle Paroissial, 104, boulevard Saint-Joseph, est, sous la présidence de M. J.-A. Patry, président de la section paroissiale, et du R. F. W.-F. Coderre, C.S.V., directeur de l'Ecole supérieure Saint-Louis.

Des allocutions de circonstance seront prononcées par M. l'abbé J.-M. Thibault, curé du Saint-Enfant-Jésus, M. J.-A. Patry, président de la section, M. le notaire Athanase Fréchette, président des Anciens de l'Ecole supérieure Saint-Louis, le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., aumônier de l'Ecole, le Dr J.-B. Prince, le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., de la Commission des écoles catholiques, le Dr Donatien Marion et M. François Bertrand. Un programme de musique spécial, des chants patriotiques par le Dr Louis Verschelden, et l'orchestre de l'Ecole St-Louis agrémenteront le programme.

Nous reproduisons l'hommage que le R. F. Coderre rendait dans le Rayon, organe des finissants de l'Ecole supérieure Saint-Louis, à M. Victor Doré, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion du centenaire de la Société: "L'Ecole supérieure Saint-Louis s'honore d'affirmer son âme française. Et quand je dis son âme, je pense d'abord à l'esprit victorien de ses maîtres, esprit de fidélité à l'Eglise, d'équité à l'égard du prochain, d'attachement à tout ce qui, sur le sol de la patrie, manifeste, sauvegarde ou défend quelque chose du patrimoine ancestral. Je pense aussi à l'ardente jeunesse qui se presse inquiète autour d'eux et qui lève des yeux où s'allume déjà une réconfortante fierté... Je pense, sans en rien analyser, à cette vie de notre école, vie bien inspirée, de patriotisme sain, de nobles sentiments, pénétrée de fortes tendances aux réactions opportunes devant l'oubli du passé.

Cette âme de notre école, âme française, je l'offre en hommage très respectueux à notre patrie en ce centième anniversaire de la société nationale des Canadiens français, la Société Saint-Jean-Baptiste."

R. F. W.-F. CODERRE, directeur de l'Ecole supérieure Saint-Louis.

M. James Taylor fête

Hier soir, les supérieurs, les camarades et plusieurs employés des Postes avaient organisé une petite manifestation à M. James Taylor, administrateur du district postal de Montréal, qui a pris sa retraite le 1er juin dernier, après 51 ans de loyaux services. Ils se rendirent à la maison de M. Taylor, 3437 Avenue Melrose, Notre-Dame de Grâce, où M. Victor Gaudet, maître des Postes de Montréal, lui remit son certificat de 50 ans de services et plus la part du ministre des Postes, M. Gaboury, ancien sous-ministre, était aussi présent.

Ses collègues lui firent cadeau d'une bibliothèque et d'un dactylo, puis offrirent une magnifique gerbe de fleurs à Madame Taylor.

M. Duplessis et les élections

Les résultats en Ontario et en Saskatchewan doivent réjouir les adversaires de M. Taschereau — Deux partis suffisent: un bon et un mauvais — M. Hepburn n'a rien de commun avec M. Taschereau — Les partis de chacune des provinces sont indépendants

Québec, 21. (D.N.C.) — Commentant hier le résultat des élections en Ontario et en Saskatchewan au cours d'un dîner qui lui a été offert chez Kerkulu par ses amis politiques, M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale, a déclaré: "Nous sommes au lendemain des élections d'Ontario et de Saskatchewan. Avant d'aborder le sujet, je tiens à déclarer qu'en vertu de l'Acte de la Confédération les provinces sont indépendantes les unes des autres et que les partis de chacune des provinces le sont également. Les problèmes qui se soulevaient en Ontario ne sont pas les mêmes que dans la province de Québec. Mais j'ajoute ceci: à l'avenir les élections provinciales vont se faire sur le provincial.

Il est fini, le beau temps où M. Taschereau gagnait ses élections en les faisant sur le dos du fédéral. Je le préviens dès aujourd'hui et je vous promets que nous saurons déjouer ses tactiques.

Sans vouloir intervenir dans le débat qui s'est engagé en Ontario, je vais vous dire les raisons qui ont amené, d'après moi, ce changement. C'est très simple.

Les électeurs d'Ontario ont voulu se choisir un jeune chef et un jeune gouvernement. Toutes les critiques que M. Hepburn a faites du gouvernement Henry pourraient s'appliquer au gouvernement Taschereau. M. Hepburn n'a rien de commun avec M. Taschereau.

M. Hepburn a accusé M. Henry d'avoir vendu ses parts de l'Hydro électrique au gouvernement. Qu'est-ce qu'il dirait de M. Taschereau, qui est directeur de douze compagnies? Mais je suis sûr que M. Taschereau ne voit pas d'un bon oeil la défaite de M. Henry.

Pourquoi, aussi, les petits partis ont-ils été écrasés en Saskatchewan comme en Ontario? C'est que deux partis suffisent: un bon et un mauvais. Est-ce que la province aurait besoin d'un parti à la fois plus ou moins bon et plus ou moins mauvais? Il n'y a pas de parti libéral dans la province. Il y a un groupe, le parti d'un petit nombre, une poignée d'opportunistes. Je conclus donc que les deux résultats d'hier doivent réjouir les adversaires de M. Taschereau.

"Et à l'heure de notre mort"

LIVRE SURNATUREL...

Ce qui m'a frappé le plus, c'est de voir et presque de toucher le travail de la grâce pénétrant la vie et consacrant la mort de ces jeunes hommes que leurs défauts, leurs misères, leurs difficultés rapprochent des autres hommes, de nous.

La résignation à la volonté de Dieu, la confiance en sa bonté et l'amour de sa main qui frappe, avec lesquels ces pages ont été écrites.

700,000 Femmes ne peuvent faire erreur!

Quand elles louangent les produits Pinkham.

D'après un registre précis, au-delà de 700,000 femmes ont signé des déclarations, disant: "Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me soulage!" Si vous êtes faible, nerveuse, épuisée et découragée, achetez-en une bouteille, aujourd'hui, chez votre pharmacien. Donnez-lui la chance de vous soulager, vous aussi.

Sanative Wash

Plusieurs de ces femmes emploient et recommandent le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham, pour les injections féminines. Un liquide médical qui calme et soulage les légères irritations. Eprouvé dans les hôpitaux. Grosse bouteille 55¢.

Remède pour le Sang

Au printemps, ou quand elles ont besoin d'un tonique général, elles prennent le Remède pour le Sang, de Lydia E. Pinkham. Efficace pour les hommes, femmes et enfants. Il opère conjointement avec le Composé Végétal.

Tablettes

Elles aiment les Tablettes de Lydia E. Pinkham pour soulager et empêcher les douleurs menstruelles. Couvertes de chocolat... Commodes... Fiables. Petite grosseur 55¢.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE COMPANY
Lynn, Massachusetts, U.S.A. — Cobourg, Ontario, Canada

Table d'hôte DANS LE WAGON-RESTAURANT



Désormais vous pouvez prendre un repas à bon marché dans le train. Le Canadian National vient d'inaugurer une table d'hôte excellente et variée dans ses rapides de luxe.

THE CONTINENTAL LIMITED
Montréal-Winnipeg-Vancouver
THE OCEAN LIMITED
THE MARITIME EXPRESS
Halifax-Montréal

Pour un prix fixe, faites-vous servir un menu complet, délicieux, varié, approprié par des chefs de renom.

Petit déjeuner 35c 50c 75c
Déjeuner (lunch) 75c 90c
Dîner 75c \$1.00 \$1.25

Il y a toujours le service à la carte. Des repas appropriés pour les enfants sont servis à prix réduits.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Canadian National Railways

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

Le repas tout entier ne vous coûte que le prix de table d'hôte indiqué sur le menu.

— CALENDRIER —

Demain: VENDREDI, 22 juin 1934.
Saint Paulin, E. C., double.
Lever du soleil, 4 h. 12.
Coucher du soleil, 7 h. 31.
Coucher de la lune, 9 h. 37 a.m.
Dernier quart, le 4, à 7 h. 59 m. du matin.
Nouvelle lune, le 11, à 9 h. 18 m. du soir.
Premier quart, le 20, à 1 h. 43 m. du matin.
Pleine lune, le 27, à 6 h. 14 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU, FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 80.
Minimum 50.
Même date l'an dernier 75.
Minimum aujourd'hui 54.
Même date l'an dernier 61.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.70. 11 h. a.m. 29.69.

Le paquebot "Dresden" sombre dans un fjord

Il transportait des excursionnistes nazistes —
Quatre femmes périssent

Stavanger, Norvège, 21. (S.P.A.) — Le paquebot *Dresden*, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, a sombré dans un fjord, il y a quelques heures, après s'être heurté contre un récif. La mort de quatre femmes marque ce naufrage. Nolisé pour une excursion naziste, le paquebot transportait 1,000 passagers. Un officier du bord a sauvé une vingtaine de femmes. Deux navires norvégiens ont recueilli les naufragés.

Les prix en médecine

MM. Roland Dussault, J.-E. Barbeau, Yvon Corriveau et Paul Letendre

Le doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, le docteur Téléphone Parizeau, nous a remis ce matin la liste des prix attribués aux élèves de la Faculté, à la suite des examens de 2e, 3e et de 4e années qui viennent d'avoir lieu. Voici les noms des gagnants:
Prix de pédiatrie (\$50.00) offert par l'Hôpital Sainte-Justine, décerné à M. Roland Dussault.
Prix de la Banque d'Épargne, deux volumes décernés à MM. J.-E. Barbeau et Yvon Corriveau.
Médaille du gouvernement français offerte à la Faculté de Médecine, par l'intermédiaire de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, décernée à M. Paul Letendre, élève de 2ème année.

Le contrat sera exécuté

Le comité exécutif a décidé de laisser exécuter les travaux de pavage commencés sur le boulevard Persillier, parce que le contrat a été donné en bonne et due forme par l'ancienne administration et que la ville ne peut le révoquer sans encourir une poursuite en dommages de l'entrepreneur A. Jamin.

Hitler chez Hindenburg

Berlin, 21 (S. P. A.) — Le chancelier Hitler se rend à Neudeck pour rendre compte au président von Hindenburg des récents entretiens avec M. Mussolini, mais aussi, sans doute, pour parler du discours de M. von Papen à Marbourg. Le président von Hindenburg partage les opinions que M. von Papen a exprimées sur certains aspects du nazisme.

Sous-chef de police aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 21. (D.N.C.) — Le capitaine de police Wilford Cossette a été promu au poste de sous-chef de police et de la brigade du feu à la séance du conseil hier soir. Il continuera à remplir en même temps les fonctions de capitaine du poste no 2. Le policier Ernest Jacob a été élevé au rang de capitaine et remplacera au poste no 1 le chef A. Bellemare qui y occupait le poste de capitaine avant d'être promu chef.

Le temps qu'il fera

Toronto, 21 (S.P.C.) — Il y a eu des averse dans l'Ouest et des orages dans l'Ontario et dans le Québec, hier et la nuit dernière. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec demain:
Bassin de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: vent fort du nord-ouest, beau et moins chaud;
Bassin du bas Saint-Laurent, nord-ouest et lac Saint-Jean: vent fort du nord-ouest, nuageux, moins chaud;
Golfe, rive nord et baie des Chaleurs: averse.

Pilon condamné aux travaux forcés

Le juge Wilson le condamne à un an de prison pour sa conférence blasphematoire du 13 décembre dernier

Le juge Charles A. Wilson, qui a présidé le terme de mai de la Cour du Banc du Roi, a rendu les sentences suivantes ce matin:
Gaston (Albert) Pilon, disciple d'Albert Martin, a été condamné à un an de travaux forcés pour la conférence blasphematoire qu'il a prononcée, le 13 décembre dernier, à l'Université ouvrière, succursale de l'Université de Montréal, Pilon qui est un récidiviste, ayant été condamné deux fois pour vol en 1918; deux fois pour vagabondage et pour possession de boisson en 1922; deux fois pour possession de boisson en 1927, devra, après avoir purgé sa sentence d'un an de travaux forcés, fournir un cautionnement personnel de \$1,000 pour assurer la paix du Roi ou passer une autre année en prison. En recevant sa sentence, Pilon a demandé la permission de plaider culpabilité à l'accusation de libelle blasphematoire dont il aurait à répondre le 10 septembre prochain. Le tribunal lui a permis de changer son plaidoyer et sur cette dernière accusation d'avoir proféré une autre conférence blasphematoire le 17 janvier au même endroit la Cour l'a condamné à six mois d'emprisonnement. Ces deux sentences sont concurrentes.

A vie

Wilson et Doyle, accusés d'avoir perpétré un vol à main armée chez Bibbe et Bibbe, le 3 février dernier, où ils ont volé des marchandises et des objets pour une valeur de \$2,086, ont été condamnés à vie. Tous deux sont des récidivistes. Doyle ayant été condamné trois fois déjà et Wilson huit fois. En plus de cette condamnation à vie, Wilson a été condamné également ce matin par le juge Wilson à trois ans de travaux forcés pour possession illégale de narcotiques, à \$200 d'amende ou, à défaut, à 6 mois d'additionnels de prison.

Philippe Dulude, compagnon et complice de Starke, Hogue et Tremblay, qui ont été sentenciés à vie pour le vol à main armée perpétré le 12 mai 1933 chez Catelli Macaroni, rue Beaubien est, a été condamné à trois ans de pénitence comme complice chez Catelli. Dulude est un récidiviste qui a déjà été condamné quatre fois.

La croisière du "Laurentic"

La croisière du *Laurentic* au Saguenay et à Gaspé du 17 au 20 juillet aura lieu, contrairement à ce qu'un journal a annoncé. Rien n'est changé quant à ce qui regarde cette croisière de quelques jours seulement, organisée par les magasins Victoria. Elle coïncidera avec le congrès annuel des marchands associés à la maison de commerce bien connue: Laporte, Hudon, Hébert, limitée. Ce paquebot peut transporter plus d'un millier de passagers et déjà les inscriptions sont nombreuses. Cette croisière n'a pas été annoncée à l'aveuglette et les préparatifs se poursuivent activement.

M. Duranleau à la radio ce soir

Ottawa, 21 (D. N. C.) — M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, donnera ce soir une causerie radiophonique sous les auspices de l'Union catholique des Cultivateurs. La causerie, qui sera irradiée à 7 h. 15 (heure solaire) au CRGM et autres postes de la chaîne québécoise de la Commission de la radio, portera sur "la radio et l'agriculture".

Salaire de \$2.22 par semaine

(Dernière heure)

Ottawa, 21 (S.P.C.) — Le vérificateur J.-C. Glasco a continué, ce matin, à révéler au comité Stevens les constatations qu'il a faites quant aux salaires de la main-d'œuvre de cordonneries du Québec. "C'est terrible!" s'est exclamé le ministre du commerce en apprenant que 24 jeunes garçons touchent un salaire moyen de \$2.22 par semaine, dans une usine, qui n'a pas été nommée.

Le Dr Fautoux et le Collège des dentistes

Il conteste la juridiction du conseil de discipline sur une plainte portée contre lui

M. le Dr Gaspard Fautoux, dentiste et député de Sainte-Marie à Québec, présentera demain en Cour de pratique une requête pour bref de certiorari contre le Collège des chirurgiens-dentistes, contre M. D. P. Mowry, président du collège, et contre M. Denis Forest, registraire du collège.

M. Fautoux a reçu une lettre l'avisant que le 22 juin, à 8 h. du soir, au no 1570 rue Saint-Hubert, le conseil de discipline du collège des chirurgiens-dentistes étudiera une plainte portée contre lui par M. Forest. On lui reproche d'avoir commis des actes dérogatoires à l'honneur professionnel et à la dignité de la profession, par ses annonces dans la *Presse* et le *Star* en janvier, juin, juillet, août, septembre et octobre 1933, et février et avril 1934, en réclamant une supériorité sur ses confrères quant aux prix, quant à l'expérience, quant à la qualité du travail, en annonçant des opérations gratuites, en invitant le public à écouter ses annonces radiophoniques au poste CKAC. Le Dr Fautoux conteste la juridiction du conseil de discipline dans l'occurrence; il prétend que les règlements sur lesquels la plainte est basée sont nuls et sans effet, que les actes qu'on lui reproche ne sont pas dérogatoires à l'honneur professionnel, et il demande qu'un bref de certiorari soit émis, qu'il soit ordonné aux intimés de transmettre devant cette Cour toute la procédure relative à cette plainte, que les procédures soient suspendues et qu'il soit déclaré que les intimés n'ont pas juridiction pour prendre en considération cette plainte.

Six morts à Mulhouse

Mulhouse, France, 21. (S.P.A.) — Six morts ont marqué le heurt d'un train contre un bûcher à la gare de cette ville, aujourd'hui. Les deux premiers wagons étaient en bois. Le choc les a démolis.

Explosion dans un sous-marin français

Cherbourg, 21 (S. P. A.) — Une explosion dans la chambre des accumulateurs du sous-marin français *Ariane* a blessé une douzaine d'hommes, dont trois grièvement, aujourd'hui.

Le budget militaire du Japon

Tokio, 21. (S.P.C. Havas.) — Dans le monde gouvernemental, on affirme que le budget militaire de 1935 dépassera d'au moins 100 millions d'yens (30 millions de dollars) celui de 1934. L'accroissement sera appliqué surtout à la marine et à l'aviation.

Les manufacturiers de chaussures

Les enquêteurs du comité Stevens constatent plusieurs violations de la loi du salaire minimum dans la province

Ottawa, 21 (S.P.C.) — Le comité Stevens est entré hier dans un autre domaine: les fabricants qui vendent aux magasins à rayons. On a donné sur huit manufactures de chaussures de la province de Québec des détails qui démontrent une exploitation sordide des employés. Les enquêteurs ont constaté plusieurs violations de la loi du salaire minimum de la province de Québec, et la preuve sera probablement transmise pour servir de base à des poursuites contre ces manufacturiers.

Ces huit manufacturiers ont été choisis dans les annonces publiées par divers magasins, mais on n'a pas mentionné leurs noms hier.

Voici ce qu'on a pu constater dans une seule fabrique:

— des profits substantiels pendant quatre ans.

— une moyenne de salaires hebdomadaires payés aux ouvriers en octobre 1933 de \$8.75.

— une moyenne de salaires pour 172 ouvriers de \$9.39.

— sur les 172, il y en avait 126 mariés de qui dépendaient 401 personnes.

— 82 hommes ont reçu moins de \$6 par semaine.

Dans la première manufacture étudiée, la compagnie désignée par la lettre "A", en avril 1934, 96 pour cent des employés ont été payés moins que le salaire minimum. Cette manufacture est située dans un territoire où le salaire minimum est de 12-12 cents l'heure pour les ouvrières inexérimentées, 13-12 pour celles de 6 à 12 mois d'expérience, 14-12 jusqu'à 18 mois et 16-6 jusqu'à 24 mois. En 1932, la compagnie payait les ouvrières inexérimentées 10 cents l'heure. En 1933 elle établit le salaire à la pièce et cela eut pour effet de faire tomber les salaires en bas de 10 cents l'heure. Dans un service, 53 sur 55 ouvrières gagnaient moins que le salaire minimum auquel la loi leur donne droit. Sur 9 ouvrières qui avaient droit à 12-12 cents de l'heure, une seule a été payée ce minimum; sur six ouvrières qui avaient droit à 13-12 cents aucune n'a reçu ce minimum; sur 33 ouvrières qui avaient droit à un salaire d'expérience une seule a reçu le salaire minimum fixé par la loi.

Cette compagnie "A" a vendu dans l'année terminée en juin 1933 pour un total de \$150,000 sur quoi elle a fait un profit brut de \$23,000; après déduction des frais d'administration et de vente le profit net était de \$3,400 ou 2 1/2 % sur les ventes. Il n'y a pas de détails complets quant aux salaires payés aux ouvrières par la compagnie "A". Les détails disponibles donnent le tableau suivant: 44, ou 63.8 % ont reçu 10 cents l'heure ou moins; 16 ou 28.2 % ont reçu 10 à 15 cents l'heure; 8 ou 11.6 % à 15 à 20 cents; 1 ou 1.4 % a reçu entre 20 et 25 cents.

Environ 15 familles ont fait du travail à domicile à partir de janvier 1934; le gain moyen par famille a été de \$1.50 par jour, l'équivalent de 10 cents l'heure du travail adulte. Ce travail était effectué par les enfants comme par les adultes. La compagnie "A" a payé l'amende pour avoir enfreint la loi du salaire minimum.

Dans une autre manufacture on a congédié les ouvrières qui ne pouvaient pas gagner le salaire minimum, on a payé des salaires extrêmement bas aux ouvriers. Pour les deux semaines terminées le 28 avril 1934 il y avait 129 hommes et garçons qui gagnaient moins que 10 cents l'heure et le moyen hebdomadaire était de \$2.85. La moitié des hommes de cette manufacture gagnaient moins de \$6, le salaire minimum fixé pour les ouvrières inexérimentées; la moyenne du salaire de tous les hommes, sauf les contremaîtres, était de \$6.71 par semaine, et pour les femmes, \$7.37.

Dans une autre manufacture sur 217 hommes, 20 ont reçu moins de \$4 par semaine; 54 entre \$4 et \$5; 26 entre \$5 et \$6, et 28 entre \$6 et \$7. Seulement 9 recevaient plus que \$12 avec un maximum de \$19. Plusieurs manufactures enfreignent la loi du salaire minimum en ayant plus de 50 % d'ouvrières inexérimentées. Une manufacture avait 90 % d'ouvrières inexpérimentées pour lesquelles le salaire minimum est inférieur au minimum fixé pour les ouvrières qui ont de l'expérience.

Les fruits pulpeux

Yakima, Washington, 21. (S.P.A.) — Les fruiticulteurs de la vallée d'Yakima projettent de demander au président Roosevelt de négocier avec le Canada un accord, fondé sur la réciprocité, pour ouvrir des débouchés aux fruits pulpeux des États-Unis.

La France et la conférence navale

Paris, 21 (S.P.C. Havas) — La France accepte l'invitation que le gouvernement britannique a faite de participer aux entretiens pré-

Une déclaration importante du commissaire Hector Dupuis

Il faut, dit l'échevin de Papineau, qui est membre du comité exécutif, trouver des travaux productifs pour mettre fin au chômage — Les corps publics doivent faire preuve de bonne volonté

M. Hector Dupuis a fait, hier après-midi, devant la Commission Auger, chargée d'étudier le projet du Comité du logement salubre, une déclaration très importante. On sait que M. Hector Dupuis est membre du comité exécutif.

Il est urgent, a-t-il dit en substance, que les corps publics fassent preuve de bonne volonté dans l'état actuel de la situation du chômage. Impossible de compter que les banques continueront de financer indéfiniment le secours direct qui ne rapporte rien. Il faut donc trouver un projet productif qui fournira du travail et des recettes. Il est d'avis que le projet du Comité du logement salubre rencontre ces conditions puisque la construction des petits logements emploie une main-d'œuvre considérable dont le défray représente plus de 80 % du coût total de la construction. La population demande aussi du travail, ajoute-t-il.

La commission Auger a écarté l'étude du projet Armstrong vu que la résolution du conseil municipal qui l'a constituée détermine son objet qui est l'étude du projet du Comité du logement salubre.

Après une discussion assez longue à laquelle ont pris part surtout les fonctionnaires municipaux qui font partie de la commission Auger, il a été décidé de demander au comité exécutif de mettre à la disposition de la commission le personnel voulu pour faire une enquête approfondie sur deux quartiers afin d'avoir une idée exacte du nombre de maisons insalubres, du statut financier des propriétaires actuels, etc.

C'est, en somme, ce que le Comité du logement salubre avait demandé à l'ancien conseil. Il lui manquait des données utiles, voire indispensables qu'il ne pouvait se procurer sans des frais énormes et qui ne peuvent être assumés par des particuliers, quel que soit leur esprit civique.

La commission Auger s'accorde dans l'ensemble pour trouver le projet hautement recommandable du point de vue théorique. Reste,

mes, sauf les contremaîtres, était de \$6.71 par semaine, et pour les femmes, \$7.37.

Dans une autre manufacture sur 217 hommes, 20 ont reçu moins de \$4 par semaine; 54 entre \$4 et \$5; 26 entre \$5 et \$6, et 28 entre \$6 et \$7. Seulement 9 recevaient plus que \$12 avec un maximum de \$19. Plusieurs manufactures enfreignent la loi du salaire minimum en ayant plus de 50 % d'ouvrières inexérimentées. Une manufacture avait 90 % d'ouvrières inexpérimentées pour lesquelles le salaire minimum est inférieur au minimum fixé pour les ouvrières qui ont de l'expérience.

Les fruits pulpeux

Yakima, Washington, 21. (S.P.A.) — Les fruiticulteurs de la vallée d'Yakima projettent de demander au président Roosevelt de négocier avec le Canada un accord, fondé sur la réciprocité, pour ouvrir des débouchés aux fruits pulpeux des États-Unis.

La France et la conférence navale

Paris, 21 (S.P.C. Havas) — La France accepte l'invitation que le gouvernement britannique a faite de participer aux entretiens pré-

pour procéder à coup sûr, à se procurer les renseignements indiqués. C'est ce qui sera fait, si le comité exécutif se rend à la demande de la commission. Il suffira ensuite que la sous-commission d'hygiène de la commission Auger définisse ce qu'est, dans son opinion, une maison salubre. Toutes les habitations tombant au-dessous de ce minimum devront ensuite être tenues pour insalubres et on devra en ordonner la démolition.

M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la ville, a répondu son assertion première. Selon lui, il n'existe pas plus de mille taudis dans la ville de Montréal en jugeant ceux-ci selon les normes européennes. Nous sommes loin des 25,000 dont il était question au moment où le Comité du logement salubre a commencé son travail à la suite de la publication d'une lettre de M. Eugène Boucet dans le *Devoir*. Il est à noter que ce chiffre de 25,000 taudis n'a été ni inventé, ni stipulé par le Comité du logement salubre; il a été publié en toutes lettres par un journal du matin, le *Canada*, à la suite d'une enquête. Il est assez curieux que le service municipal d'hygiène n'ait pas jugé à propos de faire observer à ce moment qu'il y avait exagération sur une échelle gigantesque, soit vingt-cinq fois, puisqu'il prétend aujourd'hui que le chiffre de maisons inhabitables est au plus d'un millier.

M. Hector Dupuis a pris la parole à la fin de la séance. Il a ajouté, outre les propos rapportés plus haut, qu'il souhaitait plein succès à la Commission Auger, car s'il était prouvé que le projet qu'elle est chargée d'étudier est réalisable, ce serait sûrement la solution du problème du chômage que tout le monde attend. Il a félicité les auteurs du projet et tous ceux qui ont collaboré à sa mise au point et à sa présentation devant les autorités municipales de leur esprit civique, digne des meilleurs éloges. On a voulu trouver une solution à un problème difficile et presque tragique et on n'a pas hésité à payer de sa personne et de sa bourse à cette fin.

paratoires de la conférence navale de 1935. Le ministre de la marine, M. François Piétri, et le ministre des affaires étrangères, M. Louis Barthou, iront à Londres le 8 juillet, à ce sujet.

Messages de M. Taschereau à MM. Hepburn et Gardiner

Québec, 21 (D. N. C.) — M. L.-A. Taschereau a adressé les messages suivants aux vainqueurs de l'Ontario et de la Saskatchewan: A l'hon. Hepburn: "Veuillez accepter mes félicitations les plus cordiales à l'occasion de votre merveilleuse victoire qui a grandement réjoui les libéraux de la province de Québec. Je vous souhaite, ainsi qu'à votre grande province, tous les succès." A l'hon. Gardiner: "Veuillez accepter mes félicitations à l'occasion de votre grande victoire. Je vous souhaite, ainsi qu'à votre province, tous les succès possibles." (signé) L.-A. TASCHEREAU

avez-vous besoin de quoi? Adressez-vous au Service de Librairie du Devoir, 439 Notre-Dame est. Montréal

LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

Deux opinions

Si nous devons en juger par les déclarations qu'ont faites le même jour le premier ministre de la province et le président de l'Assemblée législative, les opinions sur le sens de l'élection ontarienne semblent pour le moins partagées, chez les libéraux de Québec.

Comme il fallait s'y attendre, M. Taschereau ne pouvait pas se pas se réjouir — au moins devant la galerie — de la victoire que les libéraux ont remportée il y a deux jours dans l'Ontario. Il y trouve la preuve que le gouvernement Bennett est complètement discrédité devant l'opinion publique. Il y trouve aussi la preuve que les troisismes n'ont aucune influence sur les électeurs, que le peuple canadien n'en veut pas. Enfin, il affirme que M. Hepburn, chef libéral ontarien, a fait une guerre violente à l'Hydro d'Ontario, que le peuple a vu de près cet organisme et la juge. "Avis, dit M. Taschereau, aux apôtres de l'étatisation". En d'autres termes, M. Taschereau considère ou semble vouloir considérer que la lutte s'est faite sur la question d'étatisation de l'énergie électrique, que les libéraux se sont prononcés contre et donc les électeurs, puisque les libéraux ont été élus à une très forte majorité.

La déclaration de M. Taschereau représente-t-elle la situation?

Voyons ce qu'en dit un autre libéral, un homme pour le moins aussi libéral que le premier ministre, M. T.-D. Bouchard, président de

l'Assemblée législative.

D'après un journal du matin, M. Bouchard a déclaré hier soir que le gouvernement Henry a été défait parce qu'il a voulu saboter la Commission hydro-électrique de l'Ontario en voulant échanger des titres de la Commission pour des obligations de l'Abitibi Power, obligations présentement sans valeur. Il s'agissait d'une affaire de 25 millions de dollars. "En aucun temps, a déclaré M. Bouchard, M. Hepburn s'est prononcé contre le principe de la municipalisation. S'il l'avait fait, il n'aurait pas été élu.

Voici une déclaration claire et catégorique, beaucoup plus que celle de M. Taschereau. D'ailleurs, dans un article de rédaction, le *Toronto Star* d'hier dit que les gens bien pensants de l'Ontario ne pouvaient que voter contre M. Henry, "parce qu'il a violé le code britannique d'honneur politique au sujet des obligations de l'Abitibi Power".

M. Taschereau éclaircira-t-il sa déclaration quelque peu "entortillée" — comme à l'ordinaire — pour prouver qu'il n'a pas voulu donner à l'élection ontarienne un sens contraire aux faits? — C. H.

"La nation canadienne-française"

Pacte de qualité ou de duplicité celui de la confédération canadienne? Pacte favorable à la majorité et défavorable à la minorité? Pacte qui paralyse l'exercice des droits et devoirs des Canadiens français et à l'abri duquel l'élément

anglo-saxon brime à son aise notre petit peuple, l'écrase à sa guise sous son talon? La Constitution de 1867 est-elle un "marché de dupes", est-elle un "mythe"? N'a-t-elle pas assez vécu?

Autant de réflexions et de questions que suscite chez le lecteur le premier volume que publie M. Albert Lévesque sous le titre: "La nation canadienne-française, son existence, ses droits, ses devoirs". Quelqu'un citait l'autre jour le cas des auteurs-acteurs; Montréal compte un éditeur-auteur de plus en la personne de M. Lévesque. Ce n'est pas dire que l'espèce en soit nombreuse. Ce premier livre de M. Lévesque sera bientôt suivi d'un autre, qui apportera sans doute les faits, les témoignages, le complément concret au petit traité de morale civique et politique adapté aux Canadiens français que constitue celui qui vient de paraître place aux étalages de nos librairies ou aux rayons de nos magasins.

Déjà, dans la revue de l'*Action française* et dans l'*Almanach de la langue française*, M. Lévesque a traité de notre existence nationale, de nos droits et devoirs nationaux, de l'importance d'éveiller le sens national chez la jeunesse. On ne s'étonne donc pas de lire en ouvrant son livre la préface rassemblée en deux lignes que voici: "Ce livre n'est pas une œuvre d'art, mais une œuvre d'apostolat". L'enseignement qu'il a déjà dispensé dans des articles de revues, M. Lévesque le synthétise dans 160 pages destinées à une plus grande diffusion et à une plus longue survie. La forme

sollogistique qu'il a adoptée, et qui transparait peut-être trop visiblement à travers tout son livre, lui permet de dérouler des raisonnements logiques et solides mais elle le paralyse, le force de se rapprocher du manuel. On ne peut trop en vouloir à l'auteur, car son livre est surtout destiné à la jeunesse des collèges, familière à ce mode de raisonnement, et à pour but d'exposer de directives, des principes de civisme, des "opinions" dont plusieurs peuvent équivaut à des convictions. Son livre constitue, en un mot, comme nous le disons plus haut, un petit traité de morale civile et politique; les traités ne sont pas des romans.

L'auteur démontre dans son introduction que les Canadiens français sont battus en brèche sur quatre fronts principaux: numérique, géographique, politique et économique. Ils sont la minorité dans une immense territoire; la Constitution de 1867 joue contre eux la plupart du temps; s'ils gagnent un pouce de terrain, ils en perdent six; et dans le domaine économique, — on le chante sur tous les tons — la recule du dernier quart de siècle est désolante. Heureusement, on semble enfin ouvrir les yeux et vouloir regagner le temps perdu. Avec combien d'efforts nous revient à l'esprit le mot de M. l'abbé Lionel Groulx: "Nous passons notre temps à rattraper le temps perdu". Les jeunes qui osent quelquefois envisager froidement l'avenir de notre race, sous le coup de pensées sombres, bien qu'ils ne soient pas de tempérament pessimiste, au con-

traire. Passer leur vie à protester, telle leur apparaît leur mission. Voilà cent ans que la Société Saint-Jean-Baptiste proteste, voilà cent ans aussi que des journalistes de talent protestent, voilà quarante, trente et vingt-cinq ans que des journaux libres, ou inspirés par les hasards de la politique, protestent. Toujours, notre peuple, en masse ou par l'intermédiaire de ses porte-parole, a protesté depuis 1760. Il semble que ce sera le lot encore des jeunes d'aujourd'hui. Franchement, il est beau de se battre, et les jeunes ne s'y refusent pas à leur tour, mais il y aurait autre chose à faire, ou plutôt il y aurait lieu de concentrer la lutte sur un autre terrain. Si la nation canadienne-française jouissait enfin d'un régime politique qui lui permettrait d'exercer pleinement et librement ses droits et devoirs, le combat pourrait alors se faire par le dedans, et non plus sur deux fronts à la fois. Nous nous écarterons là du livre de M. Lévesque, car il ne propose pas de changement de régime politique. Pour lui la grande arme de combat, sous le régime présent, c'est l'œuvre collective par l'association professionnelle et l'action politique (dans le bon sens du mot) de la jeunesse canadienne-française. Chose sûre, les jeunes d'aujourd'hui voudraient faire autre chose pendant leur vie que protester, protester, protester toujours contre les empiétements de nos amis les cosignataires du pacte moral qu'est celui de 1867. Si nous ne réussissons pas à faire respecter nos droits, même si nous de-

vois compter quelques défaillances chez les nôtres, il est clair que notre peuple a besoin d'un autre régime politique pour se développer, s'épanouir selon son génie, avant qu'il ne lui en reste plus.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

(1) La nation canadienne-française, aux Éditions Albert Lévesque, ou au Devoir, 75 cents franco.

L'achat chez nous

L'achat chez nous fait d'incontestables progrès. Le public a pris conscience de ses obligations de solidarité, et les commerçants avec les industriels se sont rendu compte qu'il leur fallait enfin s'organiser pour la lutte compétitive sur des bases strictement d'affaires. Ils ont compris que, désormais, ce n'était plus "Encouragez les vôtres" qu'il fallait dire, mais "Achetez chez les vôtres parce qu'il y a profit à le faire".

Mais il est un autre aspect de la question qu'on a paru négliger jusqu'ici et qui concerne directement un grand nombre de nos maisons de commerce, principalement celles de moindre importance. Je veux

parler des raisons sociales employées pour désigner telle ou telle firme. Les marchands canadiens-français demandent au public canadien-français son encouragement; mais c'est souvent ce dernier qui se demande à quel affaire lorsqu'il se trouve en présence d'une raison sociale, qu'elle soit d'origine française ou anglaise. Les étrangers et les nôtres emploient généralement cette étiquette et l'acheteur ne l'ignore pas. Nombre de maisons commerciales sont en réalité la propriété d'étrangers qui revendent cette façade trompeuse. On ne sait vraiment pas qui en est le propriétaire.

Une formule facile à adopter serait de garder la raison sociale tout en indiquant le nom du propriétaire. C'est même presque une question d'honnêteté vis-à-vis de l'acheteur. Peu de grandes firmes sont dans ce cas, et l'on sait ordinairement à quoi s'en tenir sur les intérêts qui les contrôlent; ce sont surtout les petits magasins qui souffrent de cet état de choses. Les étrangers n'afficheraient certainement pas leur nom, mais si tous les Canadiens français le faisaient, l'acheteur ne serait plus dans le doute. Il ne resterait plus à découvrir que les étrangers qui font affaires sous le nom d'un de leurs amis de la rue française. C'est encore là un abus qui relèverait peut-être du *Better Business Bureau*, si celui-ci le voulait.

Démétrius BARIL, avocat,
4, Notre-Dame est,
Montréal.

PIERRE CLARKE
MONTREAL

4549



Causerie

La poudre aux yeux

Louise est une pauvre petite fille dont les parents demeurent aux Etats-Unis et qui s'engage dans les familles privées, à Montréal. Cela lui donne, au maximum, disons vingt, vingt-cinq dollars par mois. Avec cela il faut qu'elle se loge, mange, s'habille, paie ses tramways.

Or, figurez-vous que Louise, qui aime les jolies toilettes, ne pouvant faire sa couture elle-même, est obligée d'acheter ses vêtements confectionnés. Et voici comment la pauvre enfant s'est fait attraper l'autre jour. Ceci est authentique et m'a été raconté hier.

Depuis longtemps elle jetait un oeil d'envie sur un élégant ensemble bleu-poudre. Le manteau était du genre "swagger", comme disent les Canadiens français, et longueur trois quarts. Avec une petite blouse blanche ou ivoire, ça serait bien joli, pensait Louise. Mais c'était quinze dollars, presque le salaire d'un mois, et bien que la jeune fille espérait réussir à faire réduire ce prix trop élevé (c'était l'un de ces petits magasins de confections sur la nationalité desquels l'on ne se fait aucune illusion), elle n'avait pas encore en main l'argent qu'il fallait. Qu'importe! La tentation étant la plus forte, elle se décida d'entrer et d'acheter le costume, quitte à payer par versements. Cinquante sous ou une piastre par semaine, cela paraissait moins que de déboursier la somme complète. Le beau manteau bleu lui avait jeté sa poudre aux yeux, il n'y avait plus rien à faire, il fallait que sur-le-champ elle possédât le beau manteau bleu.

Ce qu'elle espérait arriva. Après force discussions avec sa cliente, la commise alla chercher le gérant qui, avec des mots gâturaux, persuada Louise qu'elle profitait d'une aubaine extraordinaire en emportant l'ensemble pour \$13.98, payables par versements hebdomadaires de .50. Il exigea, naturellement, des références et voulut que deux personnes répondissent pour la jeune fille au cas où elle ne pourrait rencontrer ces paiements.

Quelques jours après, Louise, revêtue du coquet ensemble bleu-poudre, flânait dans les allées d'un de nos grands magasins à rayons canadiens-français. Comment dire son étonnement quand elle aperçut, parmi les tissus à la verge, un crêpe absolument identique à celui de son costume et dont le prix régulier était de quatre-vingt-cinq cents la verge. En supposant qu'il en eût fallu huit verges (c'était le maximum) pour confectionner sa toilette, cela lui serait revenu à \$6.80 et elle aurait encouragé un magasin canadien-français. Et il lui serait probablement resté des retails qui lui auraient permis de se bâtir un bérêt pour le même prix. Louise n'est pas instruite, mais elle est très intelligente. Elle comprit cette leçon tacite et jura d'apprendre à confectionner elle-même ses toilettes et de ne plus faire ses emplettes ailleurs que chez "les nôtres".

JEANNE

La femme aux champs

Voici la conclusion d'un jugement de Charles Silvestre, dans l'Echo de Paris:

...On parle du retour à la terre, c'est bien dit; il est presque impossible de ramener les émigrés au pays natal: beaucoup d'hommes sans travail ont pris le goût mystérieux du malheur, il n'est guère de remède à nœuds infatigables; le corps est devenu débile, l'âme aussi. L'alcool et les poisons du gros plaisir ont brûlé bien des ailes qui ne repousseront plus. Ce qui importe, c'est de maintenir au sol la jeunesse encore intacte; c'est de favoriser la famille terrienne, le foyer rustique, dont la grande lumière est un cœur de femme.

Que la femme vienne à lâcher pied dans un domaine, la flamme meurt dans la cendre, tout s'écroule, tout est perdu; par cette absence, l'homme le plus fort sera vite déraciné. C'est que les paysannes, comme toutes les femmes, gardent une puissance incalculable de dévouement, lorsqu'elles sont dignes de ce nom; elles ont le pouvoir de changer le mauvais sort en calme bonheur à force de patience, de vigilance et de fidélité au devoir de tous les jours. On les a vues à l'œu-

vre pendant la guerre: pour une qui cédait, cent tenaient ferme sur la terre que les hommes avaient dû quitter. En ce temps-là, comme tant d'autres qui vivaient au fond des campagnes, nous avons pu les observer; elles ne menaient pas grand bruit, mais grand travail, dans un acharnement silencieux à tenir en état la métairie et le domaine. On eût dit qu'elles avaient le don d'ubiquité; quelques-unes remplaçaient l'homme au labourage; levées l'été avant le jour, l'automne et l'hiver en pleine nuit, elles dominaient sans relâche la besogne quotidienne. On les voyait mener le bétail en foire, coucher dans les gares de bourgades quand il fallait expédier des animaux de ravitaillement; on les voyait à l'étable, à la grange, au ménage, au sarclage, même aux fauchages. Des adolescents les aidaient ou bien quelques vieillards à demeurés, que le cri du danger avait arrachés au repos, au banc de la porte où ils se plaisaient à fumer à petits coups une pipe. Elles paraissaient infatigables, et sans rien perdre de leur âme féminine, elles avaient pris on ne savait quelle vailance virile; et comme ceux-là qui luttent au loin, elles défendaient une parcelle et ne voulaient pas céder d'une ligne. Nul n'oubliera jamais le courage qu'elles ont montré tout naturellement dans les temps tragiques; elles ne furent pas beaucoup célébrées, elles ne proposaient pas de ces images de plaisir dont on affrondait les foules. Non... La plupart répondaient aux éloges: "J'ai fait cela, car il le fallait... Pas autre chose... Il ne faut pas me complimenter." Elles furent ignorées pour la plupart, sauf de leurs voisins immédiats, et certains qui entendaient prononcer à voix haute leurs louanges criaient à l'exagération, à l'invraisemblable; ils ne pouvaient mesurer tant de vertus. Un crime suffisamment corsé les rendait moins crédules. Mais la mémoire de la patrie garde à jamais les actes de ces femmes aux-

"Il était une fois..."

(Fadette)

Certes charmants, quelques-uns d'inspiration historique, qui feront les "célèbres" des enfants de 9 à 13 ans. Joli livre de récompense. Editions du "Devoir".

En vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: broché, 75 sous; relié: \$1.00, franco dans les deux cas.

Feuilleton du "Devoir"

La douloureuse victoire
par DELLY

(suite)

VI
Avec l'été, les châteaux et maisons de campagne des environs de Sargé se peuplaient. On se visitait beaucoup, on organisait des sauteries, des pique-niques, des promenades. Mais les jeunes filles de la Hermelière n'y prenaient point part. Ismène était malade; Floriane refusait les invitations en disant qu'après un hiver trop mondain, elle avait besoin de calme et de recueillement.

Mme de Marges donnait chaque saison deux ou trois réunions, dans le superbe décor du vieux Varlau-

mont. Les Jarlier recurent, vers le milieu d'août, une carte les invitant à une garden-party pour la fin du mois.

— Irez-vous? demanda Floriane à Bruno.

Ils se promenaient à pas lents dans le jardin de la Hermelière, où Mlle Jarlier avait emmené le jeune homme afin de lui montrer d'énormes pavots roses d'une particulière beauté. Tous deux venaient de faire de la musique ensemble, pour la quatrième fois depuis le jour où ils s'étaient rencontrés au Prieuré. Bruno demeurait encore sous l'impression produite par le jeu de Floriane. L'archet de

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS
EN TROUVE UN AUTRE, ET LE
BUT SERA DÉPASSÉ.

La jeune fille savait tout exprimer, avec des nuances innombrables. Il passait des sonorités douces, tendres, calmes, aux accents de passion ardente. Et toujours il caressait, comme les yeux de la musicienne.

Quand ils ne jouaient plus, Bruno et Floriane causaient. Floriane laissait entrevoir sa lassitude du monde, son goût pour les plaisirs intellectuels et les émotions de l'art. Elle disait: "Parlez-moi de vous, de vos opinions, de la façon dont vous envisagez la vie." Et elle l'écoutait avec une ferveur souriante, en tenant attachés sur ces yeux où il croyait revoir l'appel d'une âme cherchant la vérité.

Il ne découvrait pas de coquetterie en elle. Son charme lui semblait très naturel et le fond sérieux de sa nature lui apparaissait chaque fois plus indéniable. Il pensait: "Aurais-je le bonheur d'aider à l'évolution de cette âme?" Et une joie lui venait, en songeant ainsi. Déjà il voyait Floriane croyante, Floriane s'agenouillant pour prier sous les voûtes de Sainte-Cécile. Quelle chrétienne elle ferait, avec

cette nature ardente et réfléchie, cette belle intelligence lucide, ce désir de la vérité!

Il venait à la Hermelière avec cette pensée d'apostolat, et il s'en-vrait d'elle. Il ne voulait pas s'arrêter au trouble éprouvé parfois près de Floriane, ni à cette grisaille dont elle le pénétrait par sa voix, son regard, son sourire. Il se disait: "C'est la jeunesse. Ce n'est rien. Je suis fort. Et je fais du bien à son âme."

Deux fois déjà, en dehors des séances à la Hermelière, ils s'étaient rencontrés ou priuré, à l'heure où le soleil se couche. Leurs entretiens ne s'écartaient jamais de la note sérieuse, élevée qui avait été celle de leur première causerie. Mais en quittant Floriane, Bruno emportait dans son regard ébloui un reflet de cette lumière brûlante qui éclairait les yeux de Mlle Jarlier.

A la question qu'elle lui posait, aujourd'hui, il répondit:

— Oui, je vais toujours aux réunions de Varlaumont. M. de Marges est pour moi un ami très cher et un conseiller.

A l'aube

Je me suis levée avant l'aube blanche, Pour voir la lumière au-dessus des monts Dénouer gaiement ses beaux cheveux blonds, Et flotter sur l'eau couleur de pervenche.

Les ombres fuyaient du pâle Levant, Et je vis soudain l'horizon tranquille S'emplier de rayons confus et mobiles, De l'aube naissante au front éclatant.

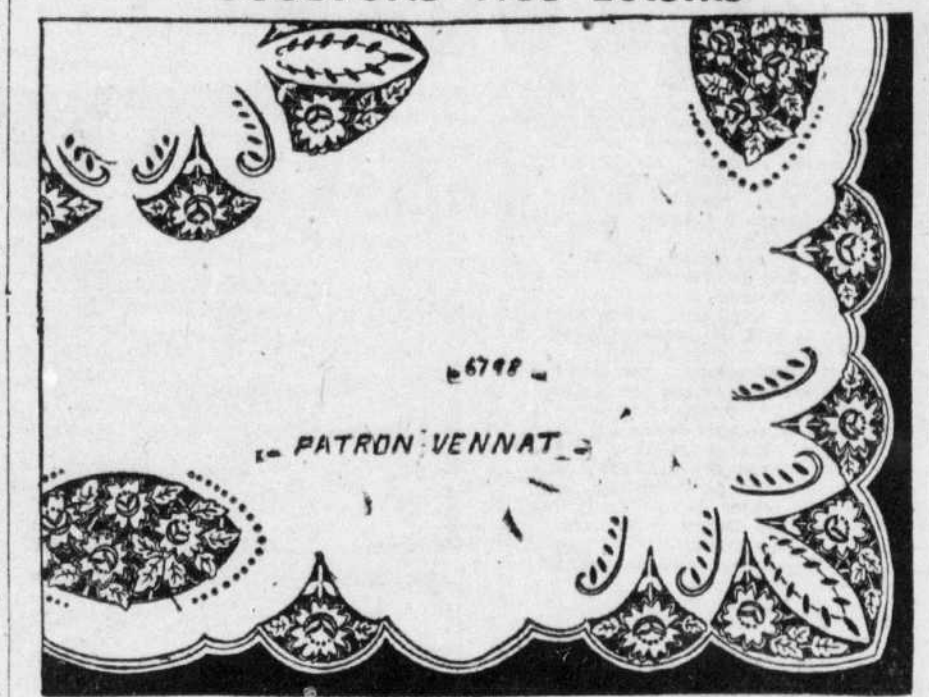
Pas le moindre bruit des bois ou des plaines, Un silence auguste et religieux Habituait la terre et l'orbe des cieux Où veillait encor l'étoile lointaine.

Je communiais à cette beauté Faite d'harmonie et de paix profonde. Que vous étiez loin, vanités du monde, Que vous étiez près, ô Divinité!

Pauvre cœur mordu par le doute sombre, Ame dont la foi vacille et s'éteint, Viens voir sur les monts naître le matin, Et dis-moi qui fait la lumière et l'ombre.

MILLCENT

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 6198 — Nappe à dîner, superbe modèle avec dent découpée et médaillons en broderie romaine. Patron à tracer, 50c; au fer chaud, 2 x 2 1/2 verges, \$1.25; perforé, \$1.25. Etablée 2 x 2 1/2 verges sur bon coton fini toile, \$4.25; 2 x 3 verges, \$4.75. Sur pure toile blanche ou huile, 2 x 2 1/2 verges, \$5.50; 2 x 3 verges, \$7.75. Coton M.F.A. à broder, environ \$1.80. Serviettes assorties sur demande.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

21 JUIN 1934

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....
Nom.....
Adresse.....

Pensées

Les maximes sont à l'intelligence ce que les lois sont aux actions: elles n'éclairent pas, mais elles guident, elles dirigent, elles sauvent aveuglément. C'est le fil dans le labyrinthe, la boussole pendant la nuit.

JOUBERT

Le bonheur, la joie, la gaieté sont contagieux: pour les communiquer, montre-toi souriant, enthousiaste et optimiste.

Dr Victor PAUCHET

Retraites fermées

Au monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mt-Royal ou, Outremont: Juin 30 au 3 juillet, inst.; juil., 5 au 8, 13 au 16, 19 au 22. Jeunes filles; juil., 28 au 31, institutrices.

Aux Trois-Rivières, 865 St-Charles: juil., 12 au 15, 26 au 29, jeunes filles; août, 16 au 19, institutrices.

Private s'inscrire à l'avance et d'inscrire un timbre pour toute demande de renseignement.

Sachons comprendre nos petits

Nous ne confierions pas nos bijoux à une nouvelle servante et nous n'hésitons souvent pas à lui laisser ce qui devrait nous être plus précieux encore: nos enfants.

Trop de mamans avouent avec un cynisme déconcertant:

— Moi, je ne saurais pas m'occuper de mes enfants! Je n'en ai ni le temps ni la patience. Mais Nounou, ou Miss, ou Mademoiselle (selon le cas), est parfaite pour eux. Elle les garde entièrement. Je ne sais pas ce qu'elle leur donne pour les repas, ni où elle les promène. Elle est si attachée à eux qu'elle en devient jalouse. Je n'ai pas le droit d'accéder à leur chambre même à leur affection! Elle les adore! C'est une perle!

Et ces mères, qui n'en sont point, mènent une vie mondaine, baissent au front tous les jours, les petites têtes dressées à cet effet et se bouchent les oreilles, dès qu'on a le malheur de leur signaler une faute de la gouvernante.

— Je vous assure qu'elle est parfaite! Si elle a bousculé Janot, c'est sûrement qu'il le méritait car elle est très douce et si elle n'a pas mis le manteau de Lisette hier, c'est qu'il ne faisait pas froid... La petite n'est pas enrhumée, un peu de toux, simplement. Et les mères se refusent à l'enquête qui leur dessillerait les yeux. Elles craignent la vérité, peut-être par lassitude, plus probablement par égoïsme.

Et puis un jour, la "perle" quitte la maison. La maman se trouve seule devant un petit être qui est son fils, sa fille, un petit être renfermé, inconnu: son enfant.

Elle ne sait que lui dire; il arrive, dans des cas rares heureusement, qu'elle le découvre faux, mauvais, dressé contre elle par la femme qui l'a élevé. La maman rencontre un regard indifférent, une âme sans clarté, un cerveau qui peut-être les ragots ont déformé, un corps qu'une existence mal organisée a souvent affaibli.

Et c'est alors que la maman se rend compte du crime qu'elle a commis en mettant entre des mains étrangères la jeune vie qu'elle a créée. Il n'est plus toujours temps de reprendre son enfant à soi. On ne sait pas les mots qui l'attirent, les joies qu'il recherche.

Ce sont ces enfants-là qui ne connaissent pas l'accent qui émeut pour dire "maman". Leur mère... c'est une obligation mondaine!

Jacqueline LAHARPE

(Mode Pratique)

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE
DE YTURRALDE Y DE ORBEGO-SO-DUPUIS

M. et Mme Albert Dupuis annoncent les fiançailles de leur fille Thérèse, à M. Daniel de Yturralde y de Orbego, de Madrid. Le mariage sera célébré en septembre.

Pèlerinage des Dames
de Sainte-Anne à la
Colonie des Grèves

Mercrèdi, le 4 juillet prochain, un groupe de chorale de Dames de Sainte-Anne, feront un pèlerinage à la Colonie des Grèves. Le voyage se fera à bord du vapeur *Beloel*. Départ à 8 h. le matin, heure avancée, du quai Victoria, au cadran. Pour informations, appeler la secrétaire du comité d'organisation, A.M. 7189.

Retraite fermée
à Châteauguay

Lundi soir, le 25 juin, s'ouvrira à la Maison du Christ-Roi, de Châteauguay, une retraite fermée pour Notre-Dame de la Paix et Saint-Irénée. Pour tous renseignements, s'adresser à M. T. Bérubé, 329, 3e avenue, Verdun, York 6689-W.

"Les animaux
chez eux"

(par Claude MELANÇON de la Société zoologique de Québec)

Beau volume de 128 pages avec couverture illustrée en trois couleurs.

Le livre de prix qui arrive à point! 50 cents franco ou au comptoir.

Service de Librairie du "Devoir".

"Paysages de France"

EXPOSITION

D'AFFICHES FRANÇAISES

et

représentations cinématographiques sonores

sous le haut patronage du Consul Général de France

toute cette semaine.

Exposition de 9 heures du matin à 5 heures 30 de l'après-midi.

Cinéma de 2 heures à 4 heures de l'après-midi.

Galerie des Beaux-Arts, cinquième étage.

Entrée libre.

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREALProtestation contre
le "one man car"

Mardi soir, le 26 juin, à 8 h. 30

Temple du Travail, au numéro 1197

rue St-Dominique, pour protester

de nouveau contre l'imposition tou-

jours plus considérable du système

"one man car" sur les réseaux de

tramways de notre ville. Cette as-

semblée sera sous les auspices du

Syndicat catholique et national des

employés de tramways de Mont-

réal. Elle sera ouverte à tous les

employés sans exception. De plus

amples détails seront fournis bien-

tôt sur le caractère de cette assem-

blée. Tous voudront prendre note

de la date de cette réunion et se

promettre d'y être présents.

(Communiqué)

Au parc LaFontaine

LA MUSIQUE DES GRENADIERS

RECOMMANDE SES CONCERTS

Ce soir, à 8 h. 30, cette organisa-

tion musicale réputée rendra un

programme de musique canadienne-



française. Ainsi que durant les sa-

sons passées, Mme Flor Blanchard,

cantatrice de renom, sera la soli-

te régulière de ces concerts.

Programme: Ouverture, "Le ga-

lant artillerie", Jos Vézina. Valse,

"Près fleuris", L. P. Laurendeau.

Extrait de "La Vivandière", Benj.

Godard. Première Valse de Salon,

Cal. Lavallée. Ouverture "Brida"

Roses", Cal. Lavallée. Ouverture "La

dame de cœur", J. J. Gagnier. Me-

nuet "Poudre", J. J. Gagnier. Gavot

"Conversations", Jos. Vézina.

Marche "Cities service", Ros. Bour-

don. Marche "A petit pas", R. Mail-

let. Marche "Richelieu", N. Bois-

vert. O Canada, God Save the King.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS
EN TROUVE UN AUTRE, ET LE
BUT SERA DÉPASSÉ.

Notre supplément

Ce qu'il contiendra — Qu'on ne manque pas de le réclamer!

L'annonce de la publication prochaine d'un supplément mensuel — en attendant mieux! — du "Devoir", sous le titre "Notre vie catholique et nationale", a suscité chez tous nos amis un très vif intérêt.

Ainsi que nous le disions l'autre jour, le premier numéro de ce supplément paraîtra samedi prochain, le 23 juin, veille de la Saint-Jean Baptiste. Pour répondre au désir de S. E. le cardinal Villeneuve, qui demande que la colonisation soit, au jour de la fête nationale, l'un des principaux thèmes de réflexion, ce numéro sera particulièrement consacré à la colonisation, envisagée sous des aspects très variés.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le sommaire projeté de ce numéro pour deviner l'intérêt profond qu'il offrira à tous les lecteurs. Comme ce supplément est publié sous les auspices de l'Association catholique de la jeunesse canadienne française, de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, des Chevaliers de Carillon, de la Fédération des Amicales féminines du diocèse de Montréal, de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiens français, de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, des Jeunes-Canadiens, de la Ligue du Dimanche, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de l'Association catholique des Cheminots, des Syndicats catholiques et nationaux et de l'Union catholique des Cultivateurs, il sera tout naturellement rédigé par des membres ou des amis de ces diverses associations.

On lira donc, dans ce premier numéro du 23 juin, une appréciation de S. E. Mgr Forget, évêque-élu de Saint-Jean, sur les Chevaliers de Carillon, un article de l'Aumônier général de la même société sur la vitalité des Chevaliers de Carillon, des articles de Mme Juliette Laverne sur Marie Rollet et la colonisation; de Mlle Justine Hardel et Marie-Ange Madore sur la Fédération des Cercles d'étude des Canadiens français; de Mlle Marie Beupré sur l'influence féminine en matière de colonisation, de Mlle Gertrude Lemoyne sur la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et son action.

Suivront des articles de M. Lévis Lorrain sur la colonisation en général, de M. Albert Nivernis sur Ludger Duvernay, puis sur l'achat chez nous, de M. Léonce Girard sur la colonisation comme remède au chômage, de M. Gérard Filion sur la colonisation et la politique, de M. Dominique Beaudin sur l'établissement des jeunes, de M. Elie Ducharme sur la colonisation et les affaires, d'"Un Proux" sur la colonisation et les hommes de professions libérales, de M. Jean Michel (la colonisation: comparaison avec 1834) de M. R.-M. Pout sur la "nécessité" de la colonisation, d'un "Cheminot" sur la colonisation et les chemins de fer.

Suivront encore des articles d'un membre de l'Association catholique des Cheminots sur cette société, des faits-divers sur l'A.C.J.C., de M. Adrien Gratton, des articles sur l'Association catholique des Voyageurs de Commerce et le troisième centenaire des Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas, sur la fête de Saint-Jean-Baptiste, par M. J.-P.-A. Lafort, sur l'observation du dimanche par la Ligue du Dimanche.

On voit que l'intérêt ne manquera pas, qu'il sera aussi divers qu'abondant.

IL EST ENTENDU QUE CE SUPPLÉMENT FAIT PARTIE INTEGRANTE DU NUMERO DU "DEVOIR" DE SAMEDI PROCHAIN ET QU'IL DEVRA ETRE LIVRE AUX ABONNES ET AUX ACHETEURS AU NUMERO EN MEME TEMPS QUE LE NUMERO ORDINAIRE DU JOURNAL, AU PRIX COURANT DE 3 SOUS.

Tous nos amis sont priés de retenir d'avance leur numéro. L'occasion est excellente pour faire de la propagande. Tous les vendeurs sont invités à commander d'avance aussi les numéros supplémentaires dont ils auront sûrement besoin.

La publication mensuelle de ce supplément sur douze pages demi-format régulier et papier courant est assurée pour les prochains douze mois; mais les initiateurs du mouvement ne s'interdisent pas de publier plus souvent cet intéressant supplément, ni d'en augmenter le format. Ils ne sont qu'au début de leur entreprise! (Notons que le secrétariat du supplément est au No 5718, rue Charlevoix, téléphone CLairval 2269W, où l'on pourra s'adresser pour tout renseignement supplémentaire.)

DONC, SAMEDI PROCHAIN, LE "DEVOIR", PLUS SON SUPPLÉMENT: "NOTRE VIE CATHOLIQUE ET NATIONALE". LE TOUT, QU'ON NE L'OUBLIE PAS, POUR TROIS SOUS, COMME D'HABITUDE.

quis une âme. Henry est un homme heureux.

— Vous l'enviez?

— De cela, oui.

— De cela, seulement? Pas d'autre chose?.. pas d'avoir une femme charmante, qu'il aime et dont il est aimé?

Bruno balbutia:

— Je ne sais... Non, je ne crois pas...

Floriane se tut. Du bout des doigts, elle caressait délicatement la corolle jaune de l'iris. Bruno, un peu oppressé, regardait droit devant lui. Il se demandait avec angoisse pourquoi tant de trouble l'avait saisi, en répondant. Quelle chose s'était-il donc transformé en lui depuis le jour où, sans efforts, sans regrets, il offrait à Dieu son cœur, son être tout entier pour le servir dans la voie du sacerdoce?

Floriane reprit:

— Je crois que nous irons aussi.

Ismène va mieux et dans quinze

jours elle sera complètement remi-

se, nous l'espérons.

Ils continuèrent de causer, dans

une lente flânerie à travers le jardin ombragé. Des abeilles, ivres du suc des fleurs, bourdonnaient autour d'eux. Bruno les écartait de sa compagne. Dans ce geste, sa main froissait sans cesse les cheveux couleur de vieil or qui s'ébouriffaient un peu, et qui sentaient l'ambre mêlé de violette. Floriane riait, protestait gaiement:

— Laissez-les, elles ne me feront rien.

Ils revinrent s'asseoir dans le petit salon, sur le canapé où étaient épars des coussins de soie vieux rose bordés de nuances multicolores. Les stores baissés interceptaient l'ardeur du jour. Dans la demi-obscurité Floriane apparaissait plus blanche et ses yeux avaient un éclat très doux. Sur sa demande, Bruno lui parla de son ouvrage en voie d'exécution. Il lui en dévoila le plan, les détails, et lui demanda conseil sur un point qui le laissait perplexe. Elle l'interrogeait, l'approuvait, discutait. Lui admirait la fermeté de cette intelligence, sa culture brillante et cette façon d'exprimer les choses qui donnait au moindre mot un charme expressif très particulier.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée). Adresser les commandes à: Georges Pellerin, directeur-gérant.

La maison Freiman

Le rapport présenté à l'enquête Stevens

Ottawa, 21. — M. S. H. Dobbell, comptable-expert, a présenté hier matin, à l'enquête sur l'écart des prix, son rapport sur la maison A. J. Freiman, Ltd., d'Ottawa. Cette maison fut fondée, il y a 34 ans, par son actuel propriétaire, M. A. J. Freiman. Elle était alors de proportions très modestes. Elle a grandi depuis puisque au 31 janvier 1934, son actif était de \$3,597,910. L'expertise de M. Dobbell porte sur la période comprise entre le 31 janvier 1924 et le 31 janvier 1934. Au cours de ces dix années, la maison Freiman a passé par une période d'extrême prospérité puis, par une crise dont elle n'est pas encore complètement sortie mais qu'elle a pu traverser sans grand dommage. Son actif, au 31 janvier 1925, était de \$2,018,932; il était de \$3,936,095, le 31 janvier 1931, et au 31 janvier 1934, il était encore de \$3,597,910.

Son capital-actions était alors de \$1,055,700. Le 31 janvier 1929, il fut transformé en \$1,000,000 d'actions de priorité convertibles 6 p. c. cumulatif de la valeur nominale de \$100 chacune, et 475,000 actions ordinaires sans valeur nominale.

Son surplus, en 1925, était de \$362,065; le 31 janvier 1932, il atteignait \$1,037,515, et le 31 janvier 1934 il était encore de \$901,854.

Ventes de 1925, \$2,340,355; ventes en 1930, \$4,021,630; et ventes de 1933, \$2,822,416.

Profits nets de 1924, \$115,048; de 1929, \$293,765; déficit de 1924, \$1,311; déficit de 1933, \$190.

Dépenses de 1924, \$619,134; de 1931, \$1,052,092; de 1932, \$922,667.

La maison Freiman a inauguré une vente à tempérament à paiements échelonnés sur 18 échéances mensuelles, au prix du comptant. Au 19e mois, si la marchandise n'a pas été payée, la pénalité de la vente à crédit, à savoir la majoration de l'intérêt de la dette, s'ajoute automatiquement au prix. Mais les conditions de la vente au comptant permettent à la maison Freiman de majorer de 91.9 p. c. à 27.8 p. c. le prix des meubles.

Au rayon de la confection pour messieurs, la majoration varie de 78.3 p. c. à 20.7 p. c. Au rayon de la confection pour dames, la majoration varie de 9.2 p. c. à 11.1 p. c.; à celui de la chaussure pour dames, elle est de 69 p. c. à 16 p. c.

En 1921, la maison comptait 336 employés; en 1931, 586; en 1932, 538. En 1929, sur 341 employés, 36 gagnaient moins de \$12 par semaine; 102 gagnaient de \$12 à \$15, et 203 gagnaient davantage. En 1934, sur 311 employés, 10 gagnaient moins de \$12 par semaine, 178 de \$12 à \$15 et 123 davantage.

La majoration moyenne de toutes les marchandises de Freiman, toutes déductions faites, ressort à 43 pour cent.

ARRÊTEZ!
... étudiez
LES TARIFS D'ÉTÉ
du
CANADIEN NATIONAL
avant de faire
vos projets
de vacances



Cet été vous pouvez à très bon compte vous payer un voyage de vacances avec tout le confort et toute la sécurité de trains modernes et rapides.

Excursions de 21 jours dans les Maritimes.
Voyages de 45 jours à la côte du Pacifique.
Randonnées de 16 et de 45 jours aux Parcs Nationaux.
Billet et quart pour voyages de fin de semaine et du dimanche.

Demandez les brochures explicatives et des renseignements sur les hôtels. L'agent du Canadien National vous aidera volontiers à régler votre itinéraire. Adressez-vous au bureau du Canadien National, 384, rue Saint-Jacques ouest, Marquette 4731 ou à la gare Bonaventure.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Nouveau pont ouvert à la circulation

Sur le pont Ville LaSalle-Caughnawaga, tout le monde y passera... dès vendredi le 22

Exactement à midi, vendredi, le 22 on ouvrira à la circulation le pont que la Lake St. Louis Bridge Corporation vient d'achever entre Ville LaSalle et Caughnawaga. Les automobilistes pourront désormais, de toutes les parties ouest de l'île de Montréal, rouler directement vers la rive sud sans avoir à faire le long détour par le pont Victoria. Le nouveau pont se raccorde au sud avec la Route No. 8 vers Châteauguay, Valleyfield, Beauharnois, et avec la Route No. 4 allant à Malone, N.Y. Cette voie de communication directe épargnera à l'automobiliste à peu près une demi-heure de temps et environ dix milles de distance.

Le nouveau pont s'appellera Honoré-Mercier. Ce sera un monument à la mémoire d'un grand Canadien qui administra la province avec sagesse et avec énergie et donna à notre politique de colonisation un magnifique essor. La cérémonie officielle d'inauguration a été fixée au mercredi 11 juillet.

Le pont Honoré-Mercier a environ 4,500 pieds de longueur d'une culée à l'autre. Les approches du côté nord comprennent un lit de terre de 440 pieds et un viaduc en béton de 300 pieds, et du côté sud, un lit de terre de 1,300 pieds et un viaduc en béton de 1,250 pieds. La superstructure d'acier repose sur treize piles de maçonnerie, dont onze ont été poussées jusqu'au roc primitif par la méthode pneumatique.

La construction des fondations a présenté des difficultés particulières à cause de la profondeur de l'eau — 30 pieds à certains endroits — et à cause du courant qui, dans le chenal, aux époques de crue, atteint une vélocité d'environ huit milles à l'heure.

Ce fut en 1931 que l'on fit les premiers sondages pour déterminer le site. Le contrat pour les fondations fut accordé en novembre 1932. Le travail avança, malgré les difficultés, plus vite encore qu'on n'avait prévu, et le pont sera ouvert à la circulation quatre mois avant la date fixée pour l'achèvement du contrat.

Des taux de péage ont été fixés par la Compagnie avec l'approbation du gouvernement de Québec. On compte sur le revenu ainsi créé pour payer le coût de la construction et les intérêts courus. Les taux seront comme suit:

Passagers: —

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois 4.00

Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois 6.00

Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois 10.00

Note: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes. Pour plus de détails, s'adresser à la Corporation du Pont Saint-Louis, sur les lieux.

Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes. Billets simples (chacun) 05

Livret de six billets 25

Passage à cheval (chacun) 20

Automobiles, etc.: —

Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge) 25

Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes): Billets simples 50

Garde Saint-Edouard

La Garde Saint-Edouard participera à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste par les sections du nord de la ville, à l'église de Villerey.

La Garde assistera le matin à la messe pontificale, à 11 heures, à Villerey. L'après-midi, la garde partira pour Lachute, à 2 heures et demie, de la demeure du major Monette, rue de Saint-Valier. A Lachute, la garde invitée du *Courrier de Lachute*, prendra part à la démonstration de l'après-midi et à celle du soir. Le matin, on devra se rendre chez M. Monette, à 9 h. La Garde prie le public de prendre note qu'elle n'a rien à voir aux danses qui ont lieu à la salle Caron, le vendredi soir.

Concert Campbell

Ce soir, à 8 h. 30, au parc Jarry, l'Harmonie des *Victoria Rifles of Canada*, sous la direction du lieutenant J.-L. Gariépy, donnera un magnifique programme de musique italienne.

"La Fédération des ouvriers du Canada"

Les préparatifs sont complétés pour le congrès des fédéristes du Canada qui se tiendra lundi prochain, sur le fleuve Saint-Laurent, en route et au retour de Sorel, à bord du *Beloeil*.

On annonce au secrétariat de la Fédération, édifice *Métropole*, que toutes les filiales du district de Montréal seront largement représentées, et que des délégations de Lacolle, Saint-Jean, Iberville, Sherbrooke, Saint-Jérôme et autres endroits seront présentes. Le départ s'effectuera à 9 heures 30 du matin, du bassin Victoria, au pied de l'horloge de la Victoire. Les délégués fédéristes seront accompagnés de leurs parents et amis.

Les principaux sujets qui seront discutés au cours du congrès seront les suivants: salaire minimum, trust du lait, carte d'identité et vote obligatoire, le patronage français à l'hôtel de ville, le trust de l'électricité, etc.

Au nombre de ceux qui prendront part à la discussion, on men-

tionne le président suprême M. J.-C. Rancourt, M. J.-G. Bélanger, de la Ligue des hommes d'affaires du Nord, les échevins Raynault, Auger et autres. A Sorel, on tiendra une assemblée sur la place publique, de même qu'on exécutera un programme musical.

On nous prie de dire que tous renseignements en rapport avec le congrès peuvent être obtenus en appelant PLateau 8230, au secrétariat de la Fédération. (Comm.)

L'Ecole supérieure St-Louis garde la coupe

La coupe si convoitée de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises a encore été gardée cette année par l'Ecole supérieure St-Louis, dirigée par les Clercs de St-Viateur. Ce sont les élèves de l'Ecole supérieure St-Louis qui ont fourni la plus forte souscription collective de toutes les écoles de Montréal lors de la dernière campagne de la fédération.

Conservatoire National de Musique

La collation annuelle des diplômes aux élèves du Conservatoire national de musique accompagnée du concert de fin d'année, aura lieu ce soir, à 8 heures 15, à la salle Saint-Sulpice. M. Ernest Tétreau, président des Amis du Conservatoire, présidera. Il y aura de brefs discours.

"Provincial Bank" et "National Canadian Bank"

Ottawa, 21. (S.P.C.) — Un amendement à la loi des banques, en vertu duquel la Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale auront le droit de se servir du nom équivalent anglais, a été adopté hier à l'unanimité au comité sénatorial des banques et du commerce. Cet amendement a été ratifié le 11 juin dernier à la Chambre des Communes, et il est soumis au comité du Sénat pour troi-

sième lecture. Si l'amendement est ratifié, ces deux banques canadiennes-françaises auront le droit de porter également les noms de *Provincial Bank of Canada*, et *National Canadian Bank*. Depuis 1871, les banques anglaises du Dominion ont le droit de se servir du nom équivalent français.

Du Japon au Canada

Le R. P. Calixte Gélinas et son frère, le R. P. Conrad Gélinas, originaires de Saint-Barnabé, diocèse des Trois-Rivières, et missionnaires franciscains au Japon depuis plusieurs années, sont arrivés à Montréal, dimanche dernier. Actuellement, ils visitent leurs parents dans la province de Québec.

Société d'une messe

M. l'abbé Placide Desrosiers, curé de Sainte-Brigide, décédé le 17 juin courant, était membre de la Société d'une messe. Albert VALOIS, chanoine, chancelier.

LE PONT HONORÉ MERCIER

SERA OUVERT À LA CIRCULATION

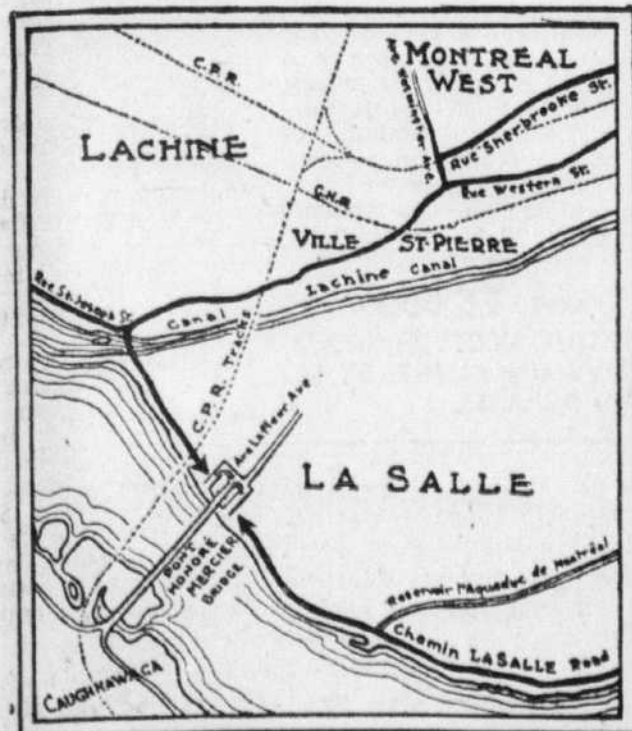
... Vendredi le 22 juin à midi
Il met en communication la ville de Montréal
et le sud-ouest de la Province

Le pont Honoré Mercier qui unit Ville Lasalle à Caughnawaga ouvre une route commode et pittoresque entre l'ouest de Montréal et la rive Sud. Il crée une artère de communication directe de l'île de Montréal à la Route 3 vers Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield et à la Route no. 4 vers Malone, N.Y. Ce trajet direct est au moins 10 milles plus court que le détour par le pont Victoria.

REALISATION MAGNIFIQUE

Le pont Honoré Mercier a 4,468 pieds de longueur entre les deux culées. Les approches en terre ont 300 pieds et 900 pieds respectivement. Treize piles soutiennent la superstructure d'acier.

Comme la rivière, à cet endroit, a 2,800 pieds de largeur et que le courant atteint dans le chenal, une vitesse de 6 à 8 milles à l'heure, la construction des fondations a présenté des difficultés très particulières. Les ingénieurs qui ont mené le projet à si bonne fin peuvent se féliciter d'une réalisation qui leur fait le plus grand honneur.



Le carte ci-contre indique les routes qui mènent aux approches du pont Honoré Mercier, du côté de Montréal.

Les taux de péage sur le pont Honoré Mercier

PASSAGERS:		
Passagers à pied ou en véhicules, ou en bicyclette, bicyclette avec panier, tricycle ou semblables véhicules (pas Motocyclettes) montés par une ou plusieurs personnes:	Billets simples (chacun)	.05
	Livret de six billets	.25
	Passagers à cheval (chacun)	.20
AUTOMOBILES, etc.		
Motocyclettes (taux de péage comprend la personne en charge):		.25
Automobiles (char de passagers de pas plus de sept personnes):		
Billets simples		.50
Livret de 10 billets, non transférables, bon pour un mois		4.00
Livret de 20 billets, non transférables, bon pour un mois		6.00
Livret de 50 billets, non transférables, bon pour trois mois		10.00

NOTE: — Les billets ci-dessus mentionnés sont bons seulement pour le passage d'une automobile et de la personne en charge. Les autres passagers occupant l'automobile doivent payer cinq centimes.

POUR PLUS DE DÉTAILS, S'ADRESSER À LA CORPORATION DU PONT DU LAC ST-LOUIS SUR LES LIEUX.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Sullivan Gold Mines

Les actions de Sullivan Gold Mines Limited, seront échangées pour les actions de Sullivan Consolidated Gold Mines, Limited, à partir du 3 juillet. Le taux d'échange est de 100 anciennes actions pour 87 nouvelles.

Le transfert sera effectué par Eastern Trust Company. Si les anciennes actions sont déposées avant trente jours, les taxes de transfert et les frais d'émission seront absorbés par la compagnie. Après cette date la compagnie avertit les actionnaires qu'ils seront responsables des frais d'échange.

Cours de l'or

Londres, 21 (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 2 d. à 138 s. 1-2 d.

Cours de l'argent

Londres, 21 (P.A.) — Le cours de l'argent a avancé de 1-16 à 19 15-16 d.

Cours du sucre

New-York, 21 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: juil. 1.64-65; sept. 1.72; déc. 1.81-82; jan. offre, 1.82; mars, offre, 1.88; mai 1.94.

Cours du café

New-York, 21 (P.A.) — Les tendances sont irrégulières sur le marché du café.

Rio: juil. 8.32; sept. offre, 8.31; déc. 8.48; mars, offre, 8.54; mai, non coté.

Santos: juil. 10.46; sept. 10.89; déc. 11.07-08; mars, offre, 11.15; mai, 11.18.

Banque d'Angleterre

Londres, 21 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en livres sterling: réserve totale, aug. 1,214,000; circulation, aug. 1,194,000; or, aug. 19,000; autres valeurs détenues, aug. 2,384,000; réserve pour billets, aug. 1,244,000; valeurs d'Etats, dim. 352,000.

La proportion de la réserve au passif est de 47.61% comparative-ment à 47.79% la semaine dernière.

Banque de France

Paris, 21 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: or, aug. 284 millions; effet de commerce escomptés au pays, dim. 483 millions; prêts, dim. 27 millions; circulation, dim. 576 millions; comptes courants, aug. 437 millions.

Emission adjugée

L'émission de \$93,200 d'obligations 5% remboursables en séries de 1 à 15 ans, a été adjugée à un syndicat composé de la Banque Canadienne Nationale, René T. Leclerc, Inc., et Ernest Savard, Limitée, au prix de 98.03.

Les autres soumissionnaires sont les suivants: Dominion Securities Corporation et A. E. Ames & Co., 97.65.

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES			
	Div.	Prix	Rend.
B. A. Oil "A"	80	14 1/2	5.32
Bell Telephone	6.00	118	5.08
Build. Prod. "A"	1.00	22	4.55
Calgary Power	6.00	17 1/2	5.18
Can. Mailing	1.50	33	4.54
Can. North. Power	1.00	20 1/2	4.88
Can. Pacific	6.00	23	2.61
Can. Western	2.00	40	5.08
Dom. Bridge	2.00	33 1/2	6.01
Dom. Stores	1.20	21 1/2	5.58
Dom. Textile	5.00	90	5.78
Dom. Glass	5.00	90	5.48
Imperial Oil	50	15	3.33
Imperial Tobacco	52 1/2	10 1/2	5.12
Int. Petroleum	112	29 1/2	3.73
McCull Frontenac	80	13 1/2	3.90
Mont. Tramways	1.50	36 1/2	4.11
Nat. Breweries	1.60	28	5.71
Ogilvie	8.00	198	4.04
Ottawa Power	6.00	86	6.98
Quebec Power	1.00	17	5.88
Page Hersey	3.00	72	4.17
Penmans	8.00	62	4.84
South. Can. Power	80	14	5.71
Shawinigan	50	21 1/2	3.20
Steel of Canada	120	36 1/2	2.37

ACTIONS DE BANQUES			
	Prix	Rend.	
Montréal	8.00	120	4.21
Nouvelle-Écosse	12.00	258	4.69
Commerce	8.00	147	5.44
Royal	10.00	148	5.41
Can. Nationale	10.00	138	7.21

ACTIONS DE MINES			
	Prix	Rend.	
Dom. Mines	2.00	42 1/2	4.68
Hollinger	65	17 1/2	3.70
Lake Shore	2.00	32 1/2	3.81
McIntyre	10.00	47 1/2	5.00
Pioneer	60	13 1/2	4.53
Stacoe	12	23 1/2	5.11
Tock Hughes	6.00	67 1/2	8.96
Wright Hargrave	40	9 1/2	4.21

ACTIONS PRIVILEGIÉES			
	Prix	Rend.	
Can. North. Power	7.00	100	7.00
Can. Pacific	6.00	100	6.00
Can. Western	6.00	100	6.00
Dom. Bridge	2.00	100	2.00
Dom. Stores	1.20	100	1.20
Dom. Textile	5.00	100	5.00
Dom. Glass	5.00	100	5.00
Imperial Oil	50	100	50
Imperial Tobacco	52 1/2	100	52 1/2
Int. Petroleum	112	100	112
McCull Frontenac	80	100	80
Mont. Tramways	1.50	100	1.50
Nat. Breweries	1.60	100	1.60
Ogilvie	8.00	100	8.00
Ottawa Power	6.00	100	6.00
Quebec Power	1.00	100	1.00
Page Hersey	3.00	100	3.00
Penmans	8.00	100	8.00
South. Can. Power	80	100	80
Shawinigan	50	100	50
Steel of Canada	120	100	120

La maison Grothé signe l'entente

M. Raoul O. Grothé, président de la maison L. O. Grothé (limitée), vient de faire la déclaration suivante au sujet des prix qui seront payés aux planteurs de tabacs:

"La rédaction finale de l'entente conclue entre les producteurs des tabacs du type virginie 'flue cured' de l'Ontario et les manufacturiers nous a été soumise lundi 18 juin. Nous avons été d'autant plus pressés de la signer après lecture sérieuse qu'elle répond aux déclarations que nous avons faites au cours de l'enquête à Ottawa, déclarations par lesquelles nous reconnaissons le principe d'établir un prix moyen minimum. Le délai intervenu entre l'enquête sur l'industrie du tabac et la signature de l'entente vient du fait qu'il a fallu préparer le texte de l'entente pour lui donner une forme légale et qu'il a aussi fallu lui faire subir ensuite quelques retouches sur des sujets de peu d'importance pour rencontrer le désir de certains manufacturiers.

"Dans le cours des négociations qui ont eu lieu à Ottawa, les planteurs ont, dans le temps, consenti à la distribution du prix général moyen de 27 cents par livre, sur une échelle variant d'après la qualité des récoltes, afin de donner justice à tous les manufacturiers, gros ou petits, leur permettant de ce fait d'acheter le tabac nécessaire à leurs besoins dans l'échelle de prix convenant le mieux à leurs entreprises individuelles, comme ce détail a été ratifié, nous n'avons aucune autre objection au principe général de l'entente.

"Il nous fait plaisir de pouvoir ajouter que nos négociations avec les représentants des planteurs ont été des plus amicales; ces derniers ayant, en tout temps fait preuve de leur empressement à rencontrer les désirs des intéressés. "Sachant qu'il est essentiel que nos agriculteurs soient prospères pour le maintien du bien-être du Canada et croyant dans le proverbe 'vivre et laisser vivre' c'est notre désir le plus ardent que tous les manufacturiers, ou au moins les principaux, signent cette entente afin que celle-ci soit en vigueur pour la récolte qui est en voie de croître, permettant ainsi aux planteurs d'obtenir de prompts bénéfices."

Bourse de New-York

New-York, 21 (P.A.) — L'activité n'était pas grande ce matin mais certaines sections de la liste ont manifesté une certaine vigueur. Les mines, les ferroviaires et les produits chimiques étaient en demande. U. S. Smelting a réalisé un gain de tout près de 3 points.

Dom. Mines, McIntyre, Cerro de Pasco, American Smelting se sont avancés d'environ 1 point. National Distillers a effacé un recul initial. Wilson Bros a avancé d'un point. Seules les actions de mines ont été en demande dans la deuxième heure.

Cours fournis par la maison G. J. F. & P. PERDEAU, 218, rue Notre-Dame ouest, Montréal, Marquette 3771

ACTIONS ORDINAIRES			
	Ouv.	Midi	
Air Reduction	98 1/2		
Allied Chemical	141		
American Can	97 1/2		
American Foreign Power	84		
American Smelting	41 1/2		
American Works	20 1/2		
American Tel. & Tel.	115 1/2		
Anacosta	15 1/2		
Atchafalpa	59 1/2		
Atlantic Refining	28 1/2		
Auburn	27 1/2		
Baldwin Locomotive	113		
Baltimore & Ohio	24 1/2		
Bethlehem Steel	34 1/2		
Canadian Pacific	15 1/2		
Chrysler Motors	40 1/2		
Columbia Gas & Electric	14 1/2		
Consolid. Gas of New York	35 1/2		
Dupont	91		
Electric Pow. & Light Corp.	6 1/2		
General Motors	32		
General Elec.	11 1/2		
Hudson Motors	11 1/2		
Int. Tel. & Tel. Co.	13 1/2		
Johns Manville	54		
Kennecott Copper	21 1/2		
Montgomery & Ward	27 1/2		
National Power Light	10 1/2		
New York Central	18 1/2		
North American	18 1/2		
Noranda Mines	43 1/2		
Packard Motors	31 1/2		
Pennsylvania R. R.	18 1/2		
Phillips Petroleum	18 1/2		
Radio Corporation	7 1/2		
Republic Iron & Steel	20 1/2		
Standard Oil	46 1/2		
Standard Oil of New Jersey	46 1/2		
Sookey Vacuum Oil	12 1/2		
Union Pacific	12 1/2		
United Aircraft	20 1/2		
U. S. Gas Improvement	16 1/2		
U. S. Rubber	19 1/2		
U. S. Industrial Alcohol	41 1/2		
U. S. Steel	40 1/2		
Vanadium	40 1/2		
Western Union	40 1/2		
Westinghouse	37 1/2		

Industrie sucrière en 1934

Québec, 21. — La section de la statistique agricole publie l'estimation de la récolte des produits de l'érable en 1934. Le rendement moyen par 100 érabables est estimé à 82 lbs. 25% de la récolte a été converti en sucre et 75% en sirop. La récolte totale est estimée à 1,275,000 livres de sucre et 1,282,500 gallons de sirop. Le prix moyen pour le sucre est estimé à 0.105 et le sirop à \$1.14 le gallon de sirop. La valeur de la récolte totale est estimée à \$1,911,000.

Cours moyens à Montréal

Cours moyens à Wall Street			
	Prix	Rend.	
New-York, 21 P.C. — La moyenne des cours des 90 principaux titres, d'après les compilations de Standard Statistics:			
Indus. Ferro. U.S. Mov.	90.3	46.2	71.4
Semaine dernière	90.4	46.2	71.4
Mois dernier	89.9	46.2	71.4
L'an dernier	87.4	45.0	84.0
1927	106.0	76.2	161.9
1928	112.9	116.5	113.6
1929	105.0	54.3	90.3
1930	89.1	41.8	77.3
1931	82.0	38.0	68.0
1932	82.3	23.5	61.1
1933	72.3	39.8	111.0
1934	55.1	13.2	51.8

Cours des trusts fixes

	Offre	Dem.
Can. America Trust	2 1/2	5.00
Can. Inter. Trust	7 1/2	3.20
"Diversified Trust "B"	3.10	4.50
"Diversified Trust "C"	3.10	4.50
"V.D."	4.50	4.50
First All Can. Units	9 1/2	10 1/2
Do. 1943	7 1/2	7 1/2
"Independent Trust"	2 1/2	2.25
Grouped Income Shares	3 1/2	4 1/2
"Quarterly Income Shares"	1.33	1.43
Fundamental Trust	2.35	2.35
"United N.Y. Bank Trust"	4	
"Un. Oil Trust"	5 1/2	
North Am. Trust 1933	1.80	
Do. 1935	2.41	
Do. 1936	2.39	
Do. 1937	2.41	
Cumulative T. S.	4.07	4.17
New Corp. T.S. accum.	2.37	2.42
Do. Distrib.	2.37	2.42
Five-Year Fixed T.S.	2.37	2.42
Old Corp. T.S.	2.15	

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CRANG, BURKE & Co., 222, rue Notre-Dame ouest, Montréal			
	Ouv.	Haut	Bas
Acme	23		
Ashley	10		
Braemar	13.90	15.00	14.90
Base Metals	11		
B. C. Pioneer	13.25		
Bojbo	47		
Cascade Thrift	4 1/2		
Com. Patricia	70		
Com. Pete	6		
Dom. Mines	43.60		
Dom. Explorers	10 1/2		
Dom. Bridge	33 1/2		
Grah. Bousquet	10		
Granada	59		
Hollinger	17.50		
Hovey Gold	1.32		
Int. Nickel	26.05	26.25	26.05
Kirk Lake	49	50	49
Lake Shore	33	32.25	33
Macassa	2.42	2.45	2.40
Can. Malartic	58		
Min. Corp.	48.00		
Moffatt Hall	5 1/2		
Nipissing	2.28	2.30	2.27
Noranda	43.05	43.60	43.05
Premier Gold	1.23		
Reno Gold	82		
San Antonio	1.37	1.40	1.37
Sherr. Gord.	95		
Sisco	2.30	2.36	2.30
Stadacona	37 1/2	36.34	37
Sudbury Basin	1.69		
Sylvanite	2.78		
Thompson Cad.	48		
Tock Hughes	6.65	6.70	6.65
Township	51 1/2		
Wright Har.	9.50		
Wayside	10		

Les obligations

Cours fournis par la maison L.-O. Beaubien et Cie (limitée)			
	Offre	Dem.	
Dominion of Canada:			
4 1/2% 15 oct. 1939	102 1/2	103 1/2	
4 1/2% 15 oct. 1945	101 1/2	102 1/2	
4 1/2% 15 oct. 1952	101 1/2	102 1/2	
5% 15 nov. 1936	104	105 1/2	
5% 1er mars 1937	106 1/2	107 1/2	
5 1/2% 1er dec. 1947	108 1/2	109 1/2	
4 1/2% 1er sept. 1940	105 1/2	106 1/2	
4 1/2% 1er oct. 1944	105 1/2	106 1/2	
4 1/2% 1er fév. 1948	104 1/2	105 1/2	
4 1/2% 1er nov. 1947-57	104 1/2	105 1/2	
4 1/2% 1er nov. 1948-58	104 1/2	105 1/2	
4 1/2% 1er nov. 1949-59	104 1/2	105 1/2	
Avec la garantie de l'Etat:			
C.N.R. 4 1/2% 1951	106 1/2	107 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1954	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1956	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1958	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1960	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1962	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1964	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1966	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1968	102 1/2	103 1/2	
C.N.R. 4 1/2% 1970	102 1/2	103 1/2	
Port de Montréal 5% 1929	113 1/2	114 1/2	
Can. Nat. 5% 1935	111 1/2	112 1/2	
Provinces et municipalités:			
Colombie Britannique 6% 1947	98 1/2	100 1/2	
Colombie Britannique 6% 1950	101	103	
Colombie Britannique 6% 1953	101	103	
Colombie Britannique 6% 1956	101	103	

L'enquête Stevens

Sur deux magasins montréalais

Ottawa, 21 (S. P. C.). — A l'enquête du comité Stevens, hier, on a étudié les affaires des maisons Dupuis et Morgan. M. S.-H. Dobell, enquêteur du comité, a d'abord parlé de l'organisation financière de la maison Dupuis. Le capital ordinaire est entre les mains de la famille Dupuis et le capital privilégié est répandu dans la province de Québec.

En 1933, le nombre des employés était de 785, hommes et femmes. En 1933 et jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait pas de salaire minimum pour les employés de magasin. Ce salaire minimum n'a été établi dans la province de Québec que depuis mardi dernier.

S.-H. Dobell, un des enquêteurs du comité, a dit que Dupuis Frères ont fait des profits nets de \$124,146 en 1932 et \$31,153 l'an dernier. Ces profits ont été réalisés après calcul de toutes les charges.

Les ventes du magasin ont varié constamment de 1927 à 1933, soit de \$5,069,300 à \$3,528,400. Les profits nets du magasin proprement dit vont de \$147,719 en 1927 à \$99,703 l'an dernier.

Au comptoir postal les ventes ont baissé de \$1,799,775 à \$1,048,623. La perte nette en 1933 fut de \$68,550 et de \$69,489 en 1932. Les salaires de l'administration du magasin Dupuis, au 31 janvier 1934, se sont élevés à \$139,390.62.

La publicité

La publicité, celle des journaux comprise, a coûté, en 1933, \$161,393.22. Celle des journaux, à elle seule, a coûté \$120,733.20. Le catalogue au clergé a coûté \$1,767.53. Les frais de vente, en 1933, se sont élevés à \$409,369.64.

Les frais d'administration se sont élevés au comptoir postal à \$45,534.57, dont \$34,436.10 pour les salaires.

Les frais de publicité ont été de \$123,264.16, dont \$674.10 pour les annonces dans les journaux et \$1,264.10 pour les circulaires; \$17,513.62 pour le catalogue de mi-été; \$33,483.29 pour le catalogue d'automne; \$76,253.60 pour le catalogue de mi-hiver; \$38,963.28 pour le catalogue de printemps, et \$9,358.76 pour le catalogue des fêtes.

Le bénéfice brut, au rayon de la chaussure pour hommes, varie de 119 p.c. à 29 p.c.; de 122 p.c. à 17 p.c. sur la chaussure pour dames; de 85.7 p.c. à 4 p.c. pour les meubles; de 120 p.c. à 7 p.c. sur les sous-vêtements de soie, pour dames; de 114 p.c. à 19 p.c. sur les salopettes et chemises de travail, de 101.5 p.c. à 26 p.c. sur les confections pour dames, au comptoir postal.

Chez Henry Morgan

Les salaires minimums payés par la maison Henry Morgan ont été passés en revue, lors de l'enquête.

En 1933, six vendeurs et 112 vendeuses ont reçu moins de \$35 par mois et certains ne recevaient que de \$15 à \$20 par mois.

L'an dernier sur un total de ventes de \$4,500,000, un profit brut de \$1,374,000 se changea en déficit quand on eut enlevé toutes les charges fixes.

Un examen de la liste de paye a montré que neuf commis ne recevaient que de \$15 à \$20 par mois (1 homme et 8 femmes). Sur le nombre des commis qui recevaient moins de \$80 par mois, il y avait 371 femmes (91.15 p.c.) et 73 hommes (39.04 p.c.). Les salaires ont été diminués depuis 1931. Cette année-là, 11.85 p.c. des vendeurs recevaient en moyenne \$35 par mois au moins; en 1934, ce pourcentage était de 13.9.

Les employés ne sont pas engagés par contrat. Ils ont un fonds de bénéfice constitué à même les profits de la compagnie et que l'on verse aux employés lorsque c'est nécessaire; mais la compagnie n'y a rien versé depuis trois ans. Une part des profits est créditée à chaque employé qui a droit de retirer cet argent.

Après sept ans de services, le tiers est payable, les deux tiers au bout de 14 ans et le plein montant au bout de 21 ans.

Le dernier crédit ajouté à ce fonds en 1929 se montait à \$57,841; on n'y a rien versé depuis. Aucun boni n'a été versé aux employés

depuis 1931 alors qu'on a distribué \$62,919.

On a cité des cas de profits bruts de 53.5 pour cent sur des colliers; de 58 pour cent sur des radios et phonographes, et de 154.3 pour cent sur certains mobiliers de salle à manger.

Mise au point

Relativement aux chiffres cités à l'enquête sur les salaires payés chez Morgan et Dupuis, on a signalé que dans plusieurs cas, il s'agit d'employés qui ne travaillent qu'une partie du temps et que dans ces cas les salaires mensuels payés ne représentent pas le taux du salaire mensuel; de plus l'enquête n'a pas révélé que tous les commis de Morgan reçoivent une commission sur leurs ventes, commission qui parfois fait plus que doubler leur salaire proprement dit.

Chez Ogilvy

Chez James A. Ogilvy Ltd, au-

cun boni n'a été payé aux employés depuis 1930, a dit M. Dobell, enquêteur du comité; un escompte de 10 pour cent est accordé aux employés sur leurs achats. En 1933 cet escompte a atteint 35 et 40 pour cent par semaine pour des employés recevant \$12 par semaine.

Le bénéfice brut initial allait de 52.7 pour cent à 125.6 pour cent. Dans les vêtements de dames le bénéfice brut allait de 84.3 à 153.5 pour cent; dans les sous-vêtements, de 61.3 à 131.4 pour cent, et dans les chaussures, de 55.6 à 210.2 pour cent.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241).

Au Séminaire des Trois-Rivières

M. l'abbé Hector Marcotte nommé supérieur — M. l'abbé J.-L. Beaumier devient directeur du Grand Séminaire

Les Trois-Rivières, 21. (D.N.C.) M. l'abbé Hector Marcotte, professeur au petit séminaire, a été nommé par ordonnance de Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, supérieur du séminaire des Trois-Rivières. Il succède à M. le chanoine Téléphore Giroux qui occupait cette charge depuis quelques années. Ce dernier devient professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire.

M. l'abbé J.-Louis Beaumier, jusqu'ici directeur spirituel au petit

séminaire, devient directeur du grand séminaire. Il a comme successeur M. l'abbé Henri Moreau, jusqu'ici professeur de physique.

M. l'abbé Jean Robert a été nommé professeur de physique, tandis que M. l'abbé Albert Bordeleau, récemment revenu de Rome, enseignera en philosophie, première année. M. l'abbé Jean-Baptiste Carignan, ancien étudiant à Boston, où il se spécialisa dans l'anglais, enseignera cette matière en rétorique et en belles-lettres. L'enseignement de l'anglais en quatrième et en septième est confié à M. l'abbé Marcel Desaulniers; en syntaxe A et B, à M. l'abbé F. Bourque.

M. l'abbé Maurice Patry, ancien professeur en belles-lettres, devient propagandiste du séminaire dans le diocèse. Il a comme successeur en belles-lettres M. l'abbé Armand Tessier, qui vient de terminer un stage à l'École normale de Québec.

M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études, continue en fonctions.

Prix Réduits FETE de la CONFÉDÉRATION

BILLET ET QUART POUR LE VOYAGE COMPLET

Entre toutes les stations du Canada et pour quelques endroits des Etats-Unis

Valable à l'aller du vendredi, 29 juin; à midi, jusqu'au lundi, 2 juillet, à midi, inclusivement.

Retour avant mardi, 3 juillet, à minuit. Heures solaires, M-2317

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

M. l'abbé Paul Gaudet ira à Rome, M. l'abbé Alphonse de Gonzague poursuivra ses études de théologie. M. l'abbé Albert Tessier fera des études de lettres à Québec.

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CONSOLIDATED

• Cette lettre ouverte fait partie d'une série publiée au sujet du service d'électricité



Montréal, le 18 juin 1934.

A nos Abonnés,

Pour le profane, l'étude des problèmes d'un service d'utilité publique commence et finit avec les tarifs, qu'il s'agisse d'une compagnie de chemins de fer, de téléphone, etc., ou d'une entreprise fournissant un service essentiel comme celui de l'électricité.

Rien de plus naturel, d'ailleurs, car pour la moyenne des gens c'est par le coût de la vie que se traduisent en pratique les théories économiques. D'un sujet complexe on fait ainsi un simple calcul mathématique. Le prix d'une denrée, d'un service, est inévitablement le lien direct entre l'acheteur et le producteur.

A Montréal, le coût de la vie a constamment augmenté depuis 1913, et malgré certaine tendance à la baisse due à la crise, il est encore bien au-dessus du niveau de 1913.

Les tarifs d'éclairage électrique à Montréal ont, au contraire, suivi une direction opposée: ils ont constamment baissé.

Ces deux faits influent sur la vie de foyer de chaque citoyen.

Le tarif actuel de 3 cents le kilowatt-heure est moins de la moitié du tarif de 1913, et si des complications, sur lesquelles la direction n'exercerait aucune emprise, ne viennent pas mettre à mal les projets de la compagnie, nous espérons pouvoir diminuer les tarifs prochainement.

Aujourd'hui, la facture mensuelle moyenne pour service d'électricité domiciliaire dans le territoire desservi par votre compagnie se chiffre par MOINS DE 5 CENTS PAR JOUR, même durant les mois d'hiver où l'abonné doit utiliser beaucoup plus de courant parce que le soir tombe plus vite et que la température est plus rigoureuse.

De plus, dans le cas de milliers de nos abonnés dont les besoins sont au-dessous de la moyenne, la facture mensuelle NE MARQUE PAS 2 CENTS PAR JOUR.

Dans tout foyer desservi par notre compagnie, 1 cent d'électricité animerait le radio toute une soirée, ou illuminerait deux lampes de 60 watts au vif pendant 3 heures, ou grillerait des rôtis pendant une demi-heure, ou encore actionnerait une laveuse assez longtemps pour expédier le blanchissage d'une semaine.

Quelle autre nécessité coûte si peu cher et procure autant de confort à la famille?

Mais que de problèmes il a fallu résoudre avant de pouvoir établir des tarifs aussi modiques pour un service d'électricité adéquat!

Direction sage et prévoyante... amélioration de la mécanique et des conditions d'exploitation... distribution plus économique (grâce à l'expansion du service)... augmentation dans l'utilisation du courant disponible... tous ces facteurs ont contribué à amener la diminution progressive des tarifs.

Nos abonnés auraient pu bénéficier davantage de diminutions encore plus marquées si les exigences toujours grandissantes des gouvernements fédéral et provincial et des municipalités n'avaient pas absorbé une si grosse part des tarifs.

Le flot montant de l'impôt requis pour défrayer le coût sans cesse croissant de l'administration gouvernementale a naturellement atteint chaque individu et chaque industrie. On n'apprécie peut-être pas assez quelle portion de ces impôts nos abonnés ont dû payer... indirectement, il est vrai... mais qu'ils ont quand même payée.

Notre compte d'impôts en 1933 a été 28 fois plus élevé qu'en 1913. Au cours des dix dernières années seulement votre compagnie a payé en taxes plus de 14½ millions de dollars.

Maintes gens croient que le citoyen en tant qu'individu n'est pas et ne sera pas atteint si on impose des taxes d'exception à l'industrie. Rien n'est si loin de la vérité.

Le prix d'un produit doit incorporer tous les frais qu'il en coûte pour le fournir, si l'on veut protéger les intérêts du con-

sommateur... lui assurer un service continu et satisfaisant. Bref, tout ce qui influe sur le prix atteint le consommateur.

Le service d'électricité ne fait pas exception à la règle.

Pour nous, comme pour toute autre entreprise, les taxes sont nécessairement des frais d'exploitation, partie intégrante des tarifs payés par les clients. Cette dépense, sur laquelle la direction la plus avisée ne peut exercer aucune emprise, s'est chiffrée pour nous en 1933 par \$1,760,809.96, soit près de 2 de cent par kilowatt-heure si on l'applique aux ventes d'électricité pour éclairage.

Bien que nous ne puissions pour l'instant nous attendre à être immédiatement soulagés de ces lourds fardeaux, les signes évidents de la reprise des affaires, la diminution progressive du chômage résultant de celle-ci, laissent espérer pour bientôt une contraction graduelle des dépenses d'urgence encourues par les gouvernements et un retour à la normale avec des budgets enfin équilibrés.

Les données suivantes tirées des derniers rapports publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique montrent bien jusqu'à quel point le rétablissement est avancé.

Le volume des affaires au Canada était au 30 avril de 38 pour cent plus considérable que pour la même période en 1933.

Plus de 400,000 canadiens sont retournés au travail au cours des 12 derniers mois. Durant les deux premiers mois de l'année, 105,000 hommes et femmes ont trouvé de l'emploi. Et au 1er mai, l'emploi dans tout le Dominion dépassait de 18 pour cent le chiffre de l'an dernier à pareille date.

Durant les 5 premiers mois de 1934, le fret des chemins de fer accuse une augmentation de 24 pour cent; la production de fonte durant le premier trimestre augmente de 57 pour cent; l'octroi des contrats de construction augmente de 100 pour cent en valeur durant les 5 premiers mois; et pour les quatre premiers mois, l'exportation est en avance de 49 pour cent et l'importation de 46 pour cent.

Quant à votre compagnie, son débit d'électricité a accusé une augmentation progressive depuis l'automne dernier, comme le prouvent les chiffres suivants indiquant la production mensuelle en kilowatt-heures:

	1932	1933	% d'augmentation
OCTOBRE	81,364,970	82,464,078	1.35
NOVEMBRE	84,094,760	89,063,770	5.91
DECEMBRE	86,598,340	91,825,570	6.04
	1933	1934	
JANVIER	82,666,060	90,969,810	10.04
FEBVIER	74,441,850	84,768,940	13.87
MARS	78,542,500	89,316,020	13.72
AVRIL	70,450,150	81,110,250	15.13
MAI	68,857,260	78,883,990	14.56

Cette amélioration soutenue nous justifiera, nous le croyons, de reprendre bientôt nos diminutions de tarifs, à moins que l'effet du rétablissement des affaires ne soit annulé par l'imposition de taxes d'exception, ce qui aurait naturellement pour effet de rendre toute diminution de tarifs économiquement impossible.

Montreal Light Heat & Power Consolidated

• Une autre lettre de la série paraîtra dans ce journal la semaine prochaine

GROS CENT ELECTRIQUE

Un cent dépensé en électricité à Montréal procure à la famille plus de confort et d'agrément qu'un cent dépensé pour tout autre service ou marchandise... de plus, si nous pouvons mettre à exécution notre projet de diminution de tarif, reprenant ainsi la pratique établie par la compagnie, le pouvoir d'achat du cent électrique accusera une augmentation progressive substantielle

Jamaïque



Croisière de 24 jours \$148.50 et plus

Vous pouvez réaliser le rêve que vous caressez depuis longtemps. Pour un minimum de \$6.50 par jour vous pouvez vous rendre à l'une des grandes Antilles à bord d'un paquebot du type "Lady". Le voyage idéal: confort, bonne cuisine, distractions, repos. Escalaux aux Bermudes et à Nassau. Coût pour 24 jours (première classe; cabine extérieure), y compris deux jours et demi à Kingston, Jamaïque: \$148.50, plus \$7.50 (minimum) pour l'hôtel, soit environ \$6.50 par jour.

Renseignements de tout agent de tourisme et du chemin de fer, ou écrire Service R.

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

384, rue Saint-Jacques - Montréal Marquette 4734

M. Bouchard répond à M. Taschereau

Le peuple d'Ontario, dit-il, a battu M. Henry parce que ce dernier a voulu saboter l'Hydro — Les deux grands partis et la municipalisation — Les arguments de la "M. L., H. and Power" — M. J.-A. Lamarre conseille à MM. Bennett et Taschereau de payer Montréal, quittes à continuer ensuite à se quereller

M. T.-D. Bouchard, maire et député de Saint-Hyacinthe, était hier soir l'invité d'honneur de la Ligue des Propriétaires de Montréal, à l'occasion de l'assemblée mensuelle régulière. Celle-ci a eu lieu à l'auditorium de l'école du Plateau, par LaFontaine.

Réponse à M. Taschereau

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, dit M. Bouchard, je tiens à relever certains commentaires faits en marge de l'élection ontarienne, et de la retentissante victoire de M. Mitchell Hepburn.

Le journal Le Devoir publie aujourd'hui une nouvelle, où l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, donne ses impressions sur le résultat de la victoire de M. Hepburn. Messieurs, voici quelques-uns des propos de M. Taschereau :

"Les démarcations de parti ne sont plus ce qu'elles étaient jadis; les nouveaux ou troisièmes partis n'ont aucune emprise sur l'opinion publique, le peuple canadien n'en veut pas et enfin M. Hepburn a fait une guerre violente à l'Hydro d'Ontario. Avis aux apôtres de l'étatisation. Le peuple d'Ontario a vu l'Hydro de près et l'a jugée".

"J'ai cru que c'était à moi que s'adressait cet avis et je crois devoir répondre quelques mots. Si l'on veut examiner les péripéties de la lutte qui s'est livrée en Ontario, nous en arriverons à la conclusion que si M. Hepburn a été élu c'est que M. Henry avait voulu saboter l'Hydro. J'ai suivi la lutte ontarienne et je défie qui que ce soit de prétendre que, une seule fois, M. Hepburn s'est prononcé contre le principe de l'Hydro. Si M. Hepburn s'était prononcé contre le principe de l'Hydro il aurait été battu dans son propre comté. Son grand cheval de bataille, c'est que M. Henry a voulu saboter l'Hydro en échangeant d'excellentes valeurs de l'Hydro contre \$25,000,000 de la Northern Abitibi, qui ne valaient rien.

"M. Taschereau a dit que le peuple d'Ontario avait jugé l'Hydro. Je prétends que les citoyens d'Ontario qui aiment l'Hydro ont prouvé qu'ils sont des citoyens clairvoyants qui surveillent leurs affaires. Quand ils ont vu qu'on voulait faire avec l'Hydro le même sabotage que l'on a fait à Montréal avec la Montreal Water and Power alors que l'on a fait perdre aux contribuables de Montréal la somme de \$4,000,000, ils sont intervenus pour l'empêcher.

M. Bouchard dit que sur une richesse en houille blanche de 43,000,000 c.v. pour le Canada, Québec en a 17,000,000. La production totale canadienne est de 15,392,000 k.h. dont 6,845,500 pour Québec ou 43 p.c.

Nos pouvoirs hydrauliques sont une des parties importantes de nos ressources naturelles. Le système de développement idéal est celui qui eût donné le maximum de rendement avec une juste part de participation à la race canadienne-française. Mais nous ne l'avons pas eue, bien loin de là. Au qui vont en effet les premières positions, les les importants revenus? Sait-on, par exemple, qu'à St-Hyacinthe, la compagnie distributrice ne compte qu'un seul non canadien-français sur 15 directeurs? On a beau avoir les idées larges de pareilles constatations font mal au cœur à ceux qui ne sont pas complètement dénués de patriotisme racial. Et pourtant c'est ce qui existe partout dans la province.

M. Bouchard dit que les deux partis politiques à Québec se sont prononcés pour le maintien du système actuel d'exploitation des ressources électriques par les compagnies privées. Les deux grands partis se sont toujours entendus pour ce système. Jamais on ne trouvera une motion adoptée favorisant autre chose que la régie privée dans ce domaine.

La population est responsable
D'ailleurs la population est responsable de cette mentalité. Hommes d'affaires, commerçants, économistes ne se sont pas préoccupés de savoir si nous recevions bonne et juste mesure comparés à la population ontarienne par exemple, si les taxes imposées n'étaient pas excessives.

Nous nous sommes laissés endormir par les belles promesses des compagnies et nos gouvernants ont cru à la supériorité de l'initiative privée même pour les monopoles naturels comme celui de l'électricité.

M. Sainte-Marie, publiciste de la M. L., H. and P., disait jeudi soir, la semaine dernière, que les critiques ne s'élevaient pas contre le service donné mais contre les tarifs qui offrent un champ plus fertile aux efforts des démagogues.

Je suis évidemment un des démagogues visés par M. Sainte-Marie. Pourtant un démagogue c'est le fait de gens de mauvaise foi qui soulevaient les passions populaires

En Saskatchewan

Pas un seul conservateur élu — 49 libéraux dans 54 comtés

Regina, 21 (S. P. C.) — Les rapports définitifs dans les 54 comtés où l'on a voté mardi en Saskatchewan apprennent que le parti libéral sous la direction de l'ancien premier ministre de la province J. G. Gardiner a balayé complètement tous les conservateurs de l'administration. La bannière libérale flotte maintenant dans 49 circonscriptions électorales et les cinq autres sièges sont occupés par des représentants du parti fermier-travailleurs. Le parti conservateur n'a pas réussi à faire élire un seul de ses 54 candidats.

Il y avait hier matin encore 7 comtés dans la colonne des douteux, mais il ne fallut pas longtemps pour que cinq d'entre eux annoncent des victoires libérales tandis que les autres étaient affiliés au groupe C.C.F.

En 1929, 24 conservateurs avaient été élus et 11 progressistes accablèrent leur appui à l'administration de M. Anderson. Les libéraux avaient fait élire 28 députés sur un total de 63.

M. Gardiner a déclaré hier soir qu'une session spéciale de l'Assemblée législative aura lieu aussitôt que possible. Le premier acte du gouvernement sera de rappeler la loi scolaire adoptée à la dernière session et qui dans l'esprit de M. Anderson devait mettre l'école hors de l'influence politique.

Cependant cette loi est contraire à tous les principes libéraux et contraire à la volonté de la population et le nouveau premier ministre élu étudie déjà les mesures à prendre pour l'empêcher d'entrer en vigueur le 1er août prochain.

M. Gardiner a aussi déclaré que le résultat des élections est pour lui un indice très clair de l'opposition de la population de la province à la politique commerciale du gouvernement fédéral.

M. Gardiner s'est déclaré satisfait de la façon dont a été conduite la lutte électorale. Les principes en jeu étaient clairs et le résultat a été très manifeste. Monsieur Gardiner avait préconisé pendant toute la campagne la réduction des dépenses de l'administration; l'amélioration des relations commerciales avec l'étranger et la diminution du fardeau des impôts.

Au Sénat

LES BILLS ADOPTES HIER

Ottawa, 21. — La loi modifiant la loi des biens d'épargne de Québec ainsi que celle constituant en corporation la Security National Insurance Company ont subi leur troisième lecture au Sénat, hier.

Les modifications apportées par la Chambre des communes au bill de la marine marchande ont été envoyées au comité de la banque et du commerce et les bills suivants ont subi leur première lecture: Loi ayant pour objet de faciliter des compromis et arrangements entre cultivateurs et leurs créanciers et loi modifiant la loi du prêt agricole.

Le sénateur Parent a attiré l'attention du Sénat sur l'état dans lequel se trouve le viaduc du Cap-Rouge et il a demandé au leader du gouvernement au Sénat de porter cette question à l'attention du gouvernement, ce que M. Meighen a promis de faire.

La loi des viandes et conserves alimentaires a été envoyée au comité permanent de la santé publique et de l'inspection des aliments. Le bill modifiant la loi des grains pour changer le classement du blé garné a été envoyé au comité de l'agriculture et celui modifiant la loi des aliments et drogues au comité de la santé publique et de l'inspection des aliments. Quant au bill modifiant la loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada il a été envoyé au comité de la banque et du commerce ainsi que le bill modifiant la loi spéciale des revenus de guerre.

Le bill modifiant la loi des douanes a subi sa troisième lecture et le Sénat s'est ajourné à 3 heures cet après-midi.

Etat libre d'Irlande

L'ABOLITION DE LA CHARGE DE GOUVERNEUR GENERAL

Dublin, 21 (S.P.C. et Reuter) — Interrogé par un député oppositionniste, le président de Valera a dit qu'il abolirait sans tarder la charge de gouverneur général, n'étaient certaines obligations résultant du traité avec l'Angleterre et de la constitution de l'Etat libre.

Il a fait cette déclaration au cours d'un débat sur le traitement du gouverneur général. Le député avait demandé pourquoi l'Etat accordait un traitement de 1,200 livres par an à un gouverneur général dont les fonctions ont été réduites à la ratification automatique des lois adoptées. M. de Valera a ajouté qu'il estime ridicule et odieuse au peuple irlandais la charge de gouverneur général de l'Etat libre.

Pour une commission du service municipal

UNE IMPORTANTE RESOLUTION DE L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES ET DES PROPRIETAIRES DU NORD

L'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du Nord vient de voter à l'unanimité la résolution suivante qui a été adressée par elle au greffier de la cité de Montréal, pour être lue par lui aux membres de l'exécutif et aux échelons de notre ville, lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

IL EST RESOLU DE: Demander au comité exécutif de la cité de Montréal de faire revivre l'article 21-p de la charte de la cité de Montréal, abrogé en 1923 par 15

DUPUIS

Ensemble de voyage

... que vous vous dirigiez vers la Gaspésie, que vous alliez dans les montagnes ou que vous vous décidiez de passer vos vacances sur l'eau en profitant des voyages offerts par les compagnies de navigation... Venez à cette vente remarquable chez DUPUIS vendredi.

A.-Sacs "Club"
Un bon sac pour monsieur. Cuir épais et souple, coins renforcés, poignées articulées, serrure et fermoirs solides.
18 pouces, brun 5.89 | 20 pouces, brun 6.89
ou noir.....

PROFITEZ DE CES PRIX DES PLUS AVANTAGEUX

B.-Nouvelles mallettes "Travelite"
Madame et mademoiselle apprécieront une telle mallette en cuir noir ou brun, environ 20 x 14 x 17 pouces. Intérieur avec support pouvant contenir 4 ou 5 robes, section amovible pour séparer chapeaux et souliers, etc. Un prix d'au moins 18.00 pour la fin de semaine, chacune 17.50
Autres modèles, valant jusqu'à.....

C.-Malles solides
Malle spacieuse; pouvant contenir un grand nombre d'articles. Construction solide, bien recouverte de métal laqué. Renforcée de lattes, serrure et fermoirs. Compartiment à l'intérieur.
34 x 19 x 18 pouces 3.89
Même modèle sans lattes ni compartiment 2.89
Plateau 5151

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
ARMAND DUPUIS, sec.-gén.
A.-J. DUGAL, v.p. d'ad.-gér.

Pas de commandes postales, c.o.d. ni téléphoniques s.v.p.
Au rez-de-chaussée (De Montigny)

Geo. V. ch. 92, S. 7, après avoir apporté telles modifications ou tels amendements de détail jugés nécessaires aujourd'hui, ledit article 21-p se lisait comme suit:

"Il sera nommé par le conseil une commission dite du Service municipal qui sera composée des chefs de six services administratifs de la cité et d'un représentant des employés de la cité, choisi et élu par eux, tel que prévu par règlement de la cité;

2o Les membres de cette commission choisiront celui d'entre eux qui devra agir comme président;

3o Les fonctions de la Commission consisteront à s'assurer de la compétence de ceux qui désirent entrer au service de la cité, la Commission seule décidera finalement si un applicant a la compétence voulue pour occuper un emploi municipal;

4o La Commission devra édicter et promulguer des règles qui devront être approuvées par le conseil sur rapport du comité exécutif, et qui devront, entre autres choses, pourvoir:

a) A la classification de tous les emplois dans le service municipal de la cité;

b) A définir les matières qui devront faire le sujet des examens pour chaque classe d'employés. Avis de ces examens devra être affiché dans un endroit apparent de l'hôtel de ville, au moins dix jours à l'avance, et être publié en même temps dans au moins un journal anglais et un journal français quotidiens. La Commission pourra aussi faire subir des examens de concours lorsqu'il s'agira de la nomination à un emploi nécessitant des aptitudes particulières et exceptionnelles, d'un caractère scientifique, directif, professionnel ou éducatif;

c) Aux listes d'éligibles sur lesquelles seront inscrits, dans l'ordre du nombre de points obtenus, les noms de ceux qui auront réussi à l'examen. Ces listes ne resteront en vigueur que durant une période de deux ans et tous les intéressés y auront accès;

d) Aux causes de renvoi, de suspension et à l'avancement des employés.

5o Les avocats, les notaires, les médecins, les ingénieurs civils, les architectes et les comptables licenciés, admis au service de la cité en leur qualité professionnelle, ne seront pas soumis, quant à leur compétence, aux règles établies par la Commission. (11 Geo. V. c. 112, cédula B. 5.)

L'extrême importance de cette résolution n'échappera à personne et il n'est pas douteux que le rétablissement dans la charte de notre ville de l'article 21-P, abrogé en 1925, soulèvera dans tous les milieux l'intérêt le plus vif et le plus immédiat. (Communiqué.)

Le 25 juin au bureau de poste

Le directeur de la poste, M. Victor Gaudet, désire informer le public du fait que la fête St-Jean-Baptiste sera observée par l'hôtel des postes à Montréal, lundi le 25, comme un demi-jour férié civique.

Le couloir du bureau principal sera ouvert entre 8 h. du matin et 6 h. du soir afin de permettre aux locataires de visiter leur case postale; cependant, tous les guichets seront fermés à midi.

Les facteurs feront la distribution de la correspondance durant l'avant-midi seulement, et tous les objets de correspondance qui seront déposés à la poste ce jour-là, seront expédiés aux heures ordinaires.

La levée des boîtes à lettres se fera aussi comme d'habitude sans aucun changement dans l'horaire indiqué sur ces boîtes.

Toutes les succursales postales fermeront leurs portes à midi.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa



SIR WILLIAM CLARK — Le haut-commissaire anglais au Canada nommé haut-commissaire en Afrique-Sud.

Menace d'injonction

Les propriétaires du boulevard Persillier, entre Louisbourg et boulevard Gouin, s'opposent à ce qu'on détruise le pavage pour faire un nouveau — Si la cité n'agit pas, ils prendront une injonction

Une délégation de propriétaires du boulevard Persillier a rencontré hier le comité exécutif pour protester contre les travaux de pavage sur le boulevard Persillier, entre les rues Louisbourg et Gouin.

Le boulevard Persillier a été ouvert du boulevard Gouin à la rue Crémazie à titre de travaux de chômage. Mais une partie de ce boulevard existait déjà et était entièrement pavée, avec trottoirs, égouts, canalisations, etc., payés il y a déjà plusieurs années par les propriétaires riverains. On a prolongé cette rue jusqu'à un mille de la rue Crémazie alors que les travaux ont été arrêtés à cause du froid.

Sur la partie nouvelle on a posé un pavage de 20 pieds de largeur. L'ancienne administration a décidé d'élargir le pavage existant qui a

environ 40 pieds, jusqu'à 80 pieds environ. Le pavage existant était excellent et ainsi que l'a déclaré M. J. A. Beaudin, qui conduisait les délégations, la destruction du pavage existant est du pur gaspillage puisque le boulevard Persillier, partie nouvelle, est pavé sur une largeur de 20 pieds, sur une distance de deux milles. Il tombe actuellement sur un pavage de 40 pieds, sur une distance de quelques arpents. Or c'est ce pavage qu'on détruit et qu'on refait à environ 80 pieds.

Ce nouveau pavage sera payé entièrement par les propriétaires riverains qui ne l'ont pas demandé. C'est pour faire ce pavage que l'on a fait des expropriations pour environ \$60,000.

M. F. J. Leduc, échevin du quartier, répond que le contrat a été donné. M. Savignac dit qu'il y aura peut-être moyen de donner un autre contrat de pavage pour remplacer celui de la rue Persillier et désintéresser ainsi la compagnie. A tout événement si la cité n'agit pas, les délégués demanderont un bref d'injonction où ils plaideront gaspillage des deniers publics.

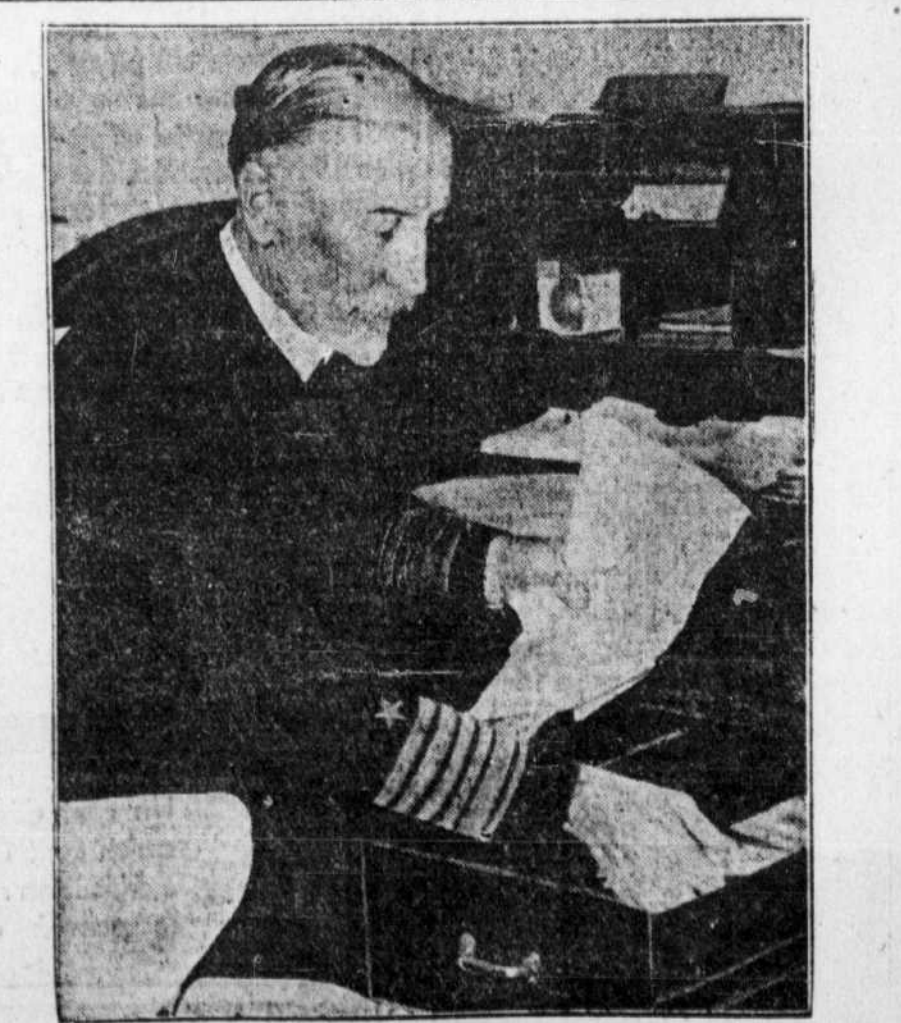
Exposition française des "Voyages Hone"

L'Agence de Voyages Hone a organisé une magnifique exposition de "paysages de France" à la Galerie des Arts chez Eaton. L'exposition a été officiellement inaugurée hier après-midi, par M. Hubert Lejeune, agent général pour l'Amérique du Nord des Chemins de Fer de France.

M. René Turck, consul général de France, M. l'attaché commercial de France, M. le président de la Chambre de Commerce française et plusieurs autres personnalités du monde diplomatique assistaient à l'ouverture de l'exposition. Celle-ci consiste en une série de panneaux-reclames artistiques, de brochures et de littérature de publicité.

Des représentations cinématographiques sur les villes et sites divers de France complètent l'exposition et illustrent mieux encore que toutes les brochures, la beauté et le caractère des "paysages de France". On peut visiter l'exposition tous les jours. M. Francis Hone se tient à la disposition des visiteurs.

25 ans, 25,000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.



Aux Etats-Unis — L'amiral Reeves, le nouveau commandant en chef de la marine américaine

Mort de Mme A. Renaud

Le Dr Arthur Renaud vient d'être éprouvé par la mort de sa femme, Blandine Lesage, décédée hier à l'Hôtel-Dieu.

Le service sera chanté le samedi, 23, à 8 h. 30, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, et la sépulture aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. La dépouille mortelle est exposée dans la salle Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu.

Le Devoir offre au Dr Renaud et à la famille éprouvée ses sincères sympathies.

CHARBON

5000 cordes Erables: \$7.00 à \$10.00
Charbon: \$4.50 plus
Jos. Charlebois
AMherst 7153

Tarif des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: Harbour 1241

1 son le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 15c le mot, 50c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCELS, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESES, REVENDEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

CHAMBRE ET PENSION

Boudoir propre bien éclairé, chez famille respectable sans enfant, bonne table bourgeoise, bon chez-soi, prix très raisonnable, 5 lignes tramways à la porte. 6980 rue St-Denis. DOLLARD 8643. 5-7-34

Emploi demandé

Comptable-administrateur, organisation de compagnie, expérience consommée, entrevue sollicitée, ouvrage à l'heure ou à forfait. Jour ou soir, ville ou campagne. DOLLARD 8643 5-7-34

Homme âgé de 38 ans demandant position de comptable, ouvrage général de bureau ou collecteur avec salaire. S'adresser 8390 Drolet. Tél. DUPONT 0902. (J.m.c.)

TROISIEME CENTENAIRE DES FAMILLES DION

1634-1934

Les descendants de Jean Guyon, qui désirent connaître davantage leur ancêtre, n'ont qu'à se procurer la brochure

ROBERT GIFFARD
au "Tribunal de l'Histoire".

Ils y trouveront le contrat de Jean Guyon & Zacharie Cloutier avec Robert Giffard.

Jean Guyon 1634. Ses affaires étaient-elles prospères en France? Les femmes et les enfants de Jean Guyon & Zacharie Cloutier sont-ils venus en 1634 ou 1636? Déclaration de François Guyon à ce sujet, etc.

En vente au Service de Librairie du "Devoir". Au comptoir 508, par la poste 358.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 431 Notre-Dame Est. Téléphones HARBOUR 1241.

BIRKS

DIAMANTAIRES JOAILLIERS

Carré Phillips